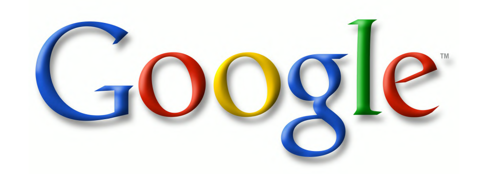
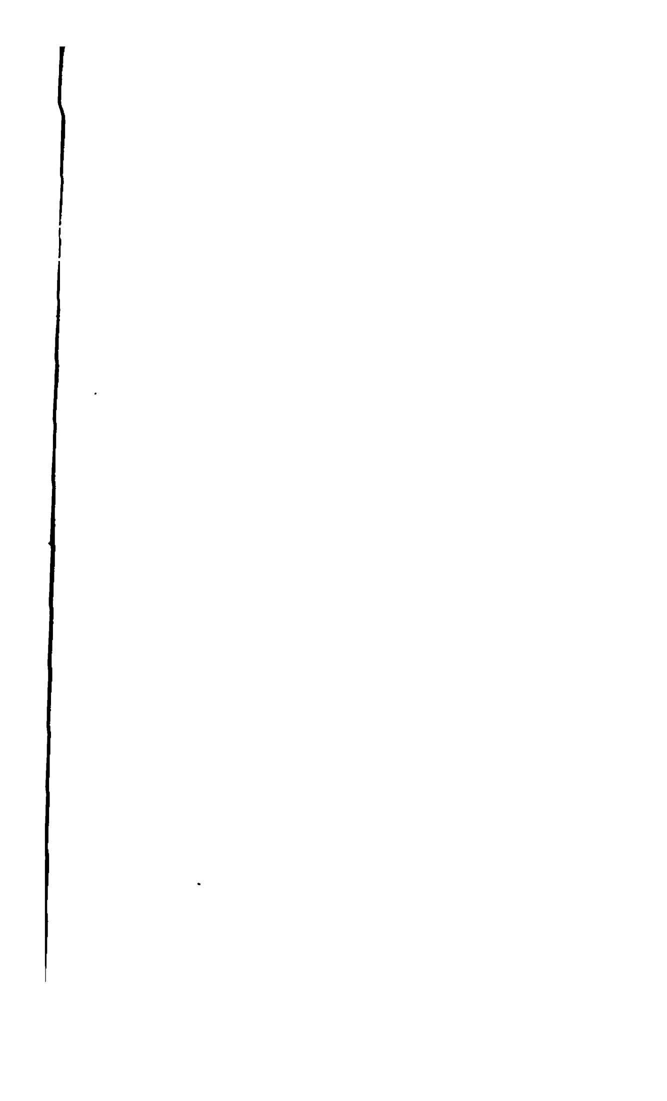








NOUVEAU
MERCURE
de France
GALANT.



A PARIS,

M. DCCXIV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur L. F.

Mois

de Septembre

1714.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, &
25. ſols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, ſur le Quay des Auguſtins.

Au Palais, PIERRE HUET, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle, au Soleil Levant.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.



MERCURE NOUVEAU.

LEs intentions ne prévalent point à l'égard des lecteurs qui veulent de nous l'execution des choses dont ils tirent les raisons qui leur servent à nous loüer quelquefois, & le plus souvent

à nous blâmer ; cependant j'ai contracté avec eux un engagement qui doit dissiper ma frayeur. Leur indulgence m'a mis jusqu'à present en possession de m'exposer hardiment tous les mois à leurs yeux. Si les visites frequentes que je leur rends ne sont pas reglément ornées de l'éclat d'une belle suite, c'est que je les croy trop justes pour ne pas me dispenser genereusement des frais du ceremonial. Ainsi je vais me servir, à propos ou non,

de la liberté qu'ils me donnent, pour leur faire part du dernier projet que j'ai formé sur un article dont je n'ai point encore parlé.

Lorsque j'aurai quelque extrait de Litterature, de Philosophie, de Morale, ou de Physique à donner, je m'attacherai toûjours à debiter les opinions que je croirai les plus sûres, & je m'éloignerai autant que je le pourrai de celles qui me paroîtront trop rigoureuses, ou trop relâchées; cependant comme il n'est

rien de moins infaillible que mon jugement, je ne hazarderai jamais de rien mettre sur le tapis qui ne soit accompagné au moins d'un abregé des réponses & des objections qu'on aura faites aux questions que je proposerai Ces précautions sont assurément belles: mais avec tout cela je ne suis point sûr de plaire à tous mes lecteurs. Je suis, graces à Dieu, trop sage pour m'en desesperer, & je ne suis pas assez novice pour ignorer qu'heureusement

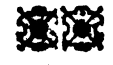
perſonne n'a encore trouvé le ſecret de contenter tout le monde. C'eſt un chef-d'œuvre qui paſſe le pouvoir des hommes, & ſelon le ſentiment des Poëtes, celui même des Dieux.

** Que le ciel ſoit ſerain, ou*
que Jupiter tonne,
Qu'il envoye aux mortels la
pluye ou le beau temps,
Ils murmurent toûjours de tout
ce qu'il leur donne,
Et jamais ils ne ſont contens.

Pour moy, traité avec

* Theognis Poëte Grec.

indulgence, ou approuvé des honnêtes gens pour qui j'écris, & de qui je veux m'efforcer de meriter les ſuffrages, j'irai toûjours mon train ; & pour commencer à les entretenir, comme ceux qui voudront prendre leur part de l'amuſement que je leur offre, je vais conter l'hiſtoire de Sainte Colombe.



HISTOIRE.

BEl exemple à qui veut le
ſuivre !
Le François qui croit tout
charmer
S'imagine aisément qu'il doit
tout enflâmer ;
De ſes doux attraits il s'en-
yvre :
Mais il trouve en chemin gens
prompts à l'aſſommer ,
Et qui lui montrent mieux
que dans le meilleur livre ,
Comme on guerit chez eux de

la rage d'aimer.

Sainte Colombe, Lieutenant de dragons dans Fimarcon, étoit un jeune Gentilhomme des plus braves, & des mieux faits que le Roy eût dans ſon armée d'Italie la premiere année de cette guerre. Son eſprit & ſon courage l'auroient vraiſemblablement mené fort loin, ſi un malheureux amour n'avoit pas détruit les eſperances que tout le monde avoit conçûës de ſa valeur.

Se promenant un jour ſur le glacis de Mantouë, (où ſon regiment étoit alors) avec Meſſieurs de Thuis & de Ramboüillet, Lieutenans comme lui dans Fimarcon : J'ai bien des choſes à vous conter, mes amis, leur dit-il, entrons dans ma tente. Fontenay (parlant de moy) ſera des nôtres, & Severac ſera nôtre cinquiéme. J'ai un bon alloyeau à la braize, des ſalames, des langues de France, d'excellent vin de Vienne, & le plus beau fruit du

monde à vous donner. J'ai fait faire dans la terre un trou qui a prés de cinq pieds de profondeur, deux douzaines de bouteilles de vin y ſont enterrées ſur un lit de paille, que j'ai fait couvrir de quinze ou vingt livres de glace, ſur leſquelles repoſent & ſe rafraîchiſſent à preſent les melons, le fruit & les anchois, que nous allons manger.

Il étoit environ neuf heures du matin, lorſque cette belle propoſition fut faite à ces Meſſieurs, que

nous attendions depuis plus d'une demi-heure dans la tente de Sainte Colombe.

Dés qu'ils y furent entrez, nous nous mîmes à table. Nos premiers momens furent employez à boire fort poliment à la santé les uns des autres : mais de santé en santé nos timbres s'échaufferent si bien, que nous nous saisîmes d'un coffre qui nous servit de buffet & de garde-manger. Nous congediâmes les valets, & nous nous mîmes à dire de nôtre pro-

chain tout ce que nous en ſçavions, & tout ce que nous n'en ſçavions pas.

Meſſieurs, nous dit alors Rambouillet, ſi vous voulez que nous ayons ici le plaiſir de nous entendre, parlons chacun à nôtre tour, & contons-nous de bonne foy toutes les affaires galantes que nous avons eües depuis que nous ſommes en Italie. Tirons au billet à qui parlera le premier; nous recommencerons à tirer juſqu'à ce que nous n'ayons plus rien à

dire, & à chaque pose que sera le raconteur, nous boirons une razade : mais il faut qu'il mesure son discours de façon que nous puissions tous cinq faire nôtre ronde, pendant qu'il nous contera son histoire. Cet expedient fut trouvé si joli, que nous topâmes tous à la proposition.

Si l'on faisoit difficulté d'ajoûter foy à ce que je vais dire, je citerois des gens de si grande autorité, que j'en serois assurément crû sur leur parole : mais je pense qu'il se-

roit injuste, & qu'il est inutile d'appeller de tels noms en témoignage sur nos extravagances.

Nous fîmes quatre billets blancs & un noir, nous les mîmes dans un chapeau, & nous tirâmes. Le sort tomba sur Ramboüillet, qui, aprés une petite ceremonie bachique, commença son histoire à peu prés en ces termes.

Je suis, comme vous voyez, Messieurs, grand, bien fait, & passablement aimable. Je n'entreprends

point d'affaires de cœur pour mes amis, ou pour moy, que je n'en vienne à bout. En voici la preuve.

Il y a prés de six semaines que M. de C** Brigadier des armées du Roy, devint à Guastalla amoureux à la folie de la belle Olympe. Un jour nous promenant ensemble aprés le dîner : Ramboüillet, me dit-il, comment vont tes amours ici ? Si bien, lui répondis-je, que je ne changerois pas ma maîtresse pour la plus belle fille du

monde. Son nom ? Rosa. Où demeure-t-elle ? A côté de la grande Eglise, vis à vis le Palais Serenissime. Corbleu, reprit-il en m'embrassant, Olympe est sa voisine ; je ne sçai pas même si elles ne logent pas ensemble. Quelle est cette Olympe ? C'est, me dit-il avec chaleur, une grande fille vive, brune, blanche & belle, s'il en fut jamais. Vertu de ma vie, lui dis-je, où avez-vous deterré cette poulette ? Si je n'adorois pas ma divine Rosa, qui est sa

bonne amie, je ne ſçai pas ſi un Brigadier d'armée, comme vous, ne ſe repentiroit pas bientôt d'avoir fait une pareille confidence à un Lieutenant de dragons comme moy : mais je vous aime, & je veux vous faire moiſſonner ici plus de mirthe, que vous n'avez de vôtre vie moiſſonné de lauriers. Cependant où en êtes-vous avec elle ? quelle langue lui parlez-vous ? elle ne ſçait pas un mot de François, & vous ne ſçavez pas un mot d'Italien. Bon, me

dit-il, voila une belle affaire! J'ai trouvé ici un grand Negre, dont la femme est seche & blanche; ces deux creatures en sçavent autant que le diable, pour faire reüssir les avantures les plus difficiles. Le Negre écrit pour moy, & il m'assure qu'on me répond regulierement les plus obligeantes choses du monde. J'ai déja même été deux ou trois fois la nuit à la jalousie, où j'ai baisé avec transport une fort belle main. La peste, Monsieur

le Brigadier, lui dis-je, vous en ſçavez bien long. Je ſuis ſûr qu'il vous en a déja coûté plus de dix piſtoles pour baiſer la main d'une ſervante, & qu'Olympe ne ſçait pas un mot de vôtre amoureux martyre. Vous commandez ici, faites chaſſer le Negre & ſa femme, qui ſe moquent de vous, & laiſſez-moy le ſoin de vos affaires. J'y conſens, me dit-il : mais, de graces, ne t'expoſe point mal à propos ni pour toy, ni pour moy. Allez, lui répondis je, tran-

quiliſez-vous ſur mon compte, & regardez-moy comme le plus ſot dragon de l'armée, ſi dans huit jours au plus tard nous n'eſcaladons le mont Olympe. Va, cher ami, me dit-il, où l'amour & la gloire t'appellent.

* *L'infamie eſt pareille, & ſuit également*
Le guerrier ſans courage, & le timide amant.

J'attendis que la nuit fût venuë pour mettre (com-

* Du Cid.

me j'avois coûtume de le faire) deux dragons en faction autour de la porte de Rosa. Mes mesures prises, une jeune fille qui la servoit vint m'avertir qu'il étoit temps d'entrer dans la maison, & qu'elle alloit m'attendre à la porte du jardin. Je ne manquai pas de m'y rendre aussitôt, & d'y trouver cette fille, qui me mena dans un petit cabinet de verdure, où mon incomparable Rose chantoit avec une langueur inexprimable des airs tendres,

qu'elle marioit admirablement avec les doux accords de son luth. Aussitôt me sentant à ses genoux : Avez-vous, me dit-elle, autant d'amour pour moy, que j'ai de bontez pour vous ? Ah ! divine Rose, lui répondis-je, que vous avez lieu d'être contente de moy, si tout l'amour dont je brûle pour vous peut être d'un prix proportionné à l'excés de vos bontez. *Mon cher bien*, reprit-elle, si j'en crois vos lettres, vos sermens & vos transports, que nous allons

allons être heureux ; nous n'avons point de jaloux à craindre, & nul mortel dans l'univers ne peut nous disputer maintenant la felicité la plus parfaite. Figurez-vous, mes amis, que de charmes ! quels d'heureux momens ! quel bonheur pour moy ! Si je voulois vous tracer ici une foible ébauche de mes avantures, je vous representerois cette incomparable nuit de Petrone* : mais cette fidelle peinture de mon bonheur

* *Qualis nox fuit illa, &c.*

vous rendroit trop jaloux de ma felicité. Un petit soupé fin, & un *media nox* delicat furent les intermedes de nos plaisirs ; enfin elle fit insensiblement suppléer à mes plus tendres soins la douceur d'une conversation charmante. Ce fut en lors que je me souvins des interêts de M. de C**. Je lui demandai comment elle vivoit avec Olympe. Elle est, me dit elle, ma meilleure amie, & je vous assure que je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus ai-

aimable fille qu'elle. Procurez-moy, belle Rose, lui dis-je, l'occasion de l'entretenir un moment de l'amour dont nôtre Commandant brûle pour elle; je lui ai promis de mettre tout en usage pour le servir, contribuez de tout vôtre pouvoir à l'execution de ma promesse. Je ne veux pas, me répondit-elle, vous faire trop valoir un si petit service: amenez-le seulement ce soir ici avec vous, dés que la nuit sera venuë, & nous souperons tous quatre

ensemble. La pointe du jour commence à paroître, il est temps, mon cher, que nous nous separions; sortez, allez vous reposer, & promettez à vostre Commandant tout ce que je vous promets de faire aujourd'hui pour lui. Enfin je la quittai plein de mon amour, & du desir de la revoir incessamment. Je fus dîner chez M. de C**, je lui contai en particulier le succés de ma negociation. Il m'embrassa de joye, & dans l'impatience de voir bientôt le Soleil se

coucher, il se pressa de donner une demi-douzaine d'ordres inutiles, qui penserent détruire tout l'arrangement de nôtre partie. Cependant je le menai chez Rose, *où je lui servis* honnêtement d'interprete: mais pour ce jour-là, Olympe fut aussi peu sensible à mes discours qu'au langage de ses yeux; je me contentai seulement de mettre ses affaires en assez bon train pour lui procurer d'autres rendez-vous. Quelques jours aprés il nous vint un

ordre cruel de ſortir de Guaſtalle, & de nous rendre ici. La neceſſité de ce départ fut pour moy un vrai coûp de foudre. J'écrivis là deſſus à Roſa un billet, dont voici les propres termes.

La mort me seroit moins funêste, divine Rose, que le malheur qui m'accable. Je ne peux envisager rien de plus affreux que l'instant qui va nous separer. Mon devoir m'arrache à mon amour, & dans la consternation où je suis, je ne vois

que mon desespoir qui puisse m'affranchir des maux où me livre la douleur de vous perdre.

Cette aimable fille répondit ces mots à mon billet.

Ne me parlez, cruel, de desespoir ni de mort ; mais si vous m'aimez autant que je le croy, consentez seulement que mon amour m'arrache à mon devoir. Je ne vois ni gloire ni vertu à se resoudre à souffrir des peines mortelles loin de ce que l'on aime. Rien enfin ne peut me retenir où vous ne serez

pas ; & sous le pretexte de chercher un asyle plus sûr à Mantouë, je vais m'abandonner toute entiere à mon amour, & m'y rendre incessamment sur vos pas.

Elle me tint en effet parole ; & le surlendemain, à la pointe du jour, elle pria nôtre Colonel de lui permettre de profiter de l'occasion du départ de son regiment, pour se rendre plus sûrement ici, où elle est, grace à Dieu, maintenant chez une Dame de ses

parentes, qui eſt la plus raiſonnable & la plus aimable veuve du monde. C'eſt là, mes chers amis, où j'ai tranquilement & commodément le bonheur de la voir tous les jours. *BUVONS.*

Nous recommençâmes alors la ceremonie du chapeau; le ſort tomba ſur moy, & je ne me tirai pas mal d'affaire; mais je prends la liberté de me diſpenſer de conter ici mes avantures. Quoique bien des honnêtes gens, & ſur tout mon Co-

lonel, qui eſt un grand Seigneur, & qui me fait l'honneur de me lire tous les mois, puiſſent aſſurer qu'elles ne ſont pas des moins rares ; ma modeſtie cependant ſouffriroit de l'étalage de mes folies.

Dés que mon tour fut paſſé, le billet noir échût à de Thuy, qui nous dit ſans préambule que nous ſçavions bien qu'il étoit un vieux Rêtre ; que depuis plus de vingt ans il n'avoit eu de bonnes fortunes que dans le camp, ou aux en-

virons ; que les perils qu'il avoit courus en amour, étoient differens de ceux ausquels nous nous exposions tous les jours ; qu'il n'avoit jamais apprehendé ni poignard ni poison, & qu'en un mot nous n'aurions aucun plaisir à entendre des avantures dont les heroïnes avoient ordinairement passé par les mains du Prevôt de l'armée ; qu'au reste il ne s'excusoit point de nous conter ses proüesses, pour s'exempter de boire les cinq rasa-

des ſtipulées dans la convention ; qu'il avoit l'honneur d'être Chevalier de ſa table ronde, & qu'il étoit trop inſtruit des droits de la Chevalerie pour commettre telle felonie ; que cependant il nous prioit de le laiſſer boire d'un trait les cinq raſades dont il étoit queſtion. Cette affaire examinée, & decidée ſerieuſement dans nôtre petit conſeil, nous lui abandonnâmes une bouteille de vin, qu'il avala comme une ceriſe. All[illegible], mes enfans,

nous dit-il aprés cet exploit, & tenant toûjours sa bouteille entre ses bras ; vous serez les plus heureux mortels du monde, si vous n'avez jamais de plus mauvaise fortune que celle-ci. Dans la belle jeunesse où vous êtes, ne vous imaginez pas qu'il soit plus glorieux de sacrifier à l'Amour qu'au Dieu du vin. J'ai passé par vôtre âge, j'ai de l'experience & de la lecture, & je me regarde au milieu de vous quatre, qui êtes les plus étourdis jeunes gens

de l'armée, comme l'indifferent *Eumolpe* dans le navire du malheureux *Lycas*. Un orage épouvantable saisit de crainte & d'horreur tous les libertins qui étoient sur ce vaisseau; ils ont recours à la clemence des Dieux qu'ils implorent, ils font des vœux: mais à peine échapez du naufrage, ils ne se souviennent plus du peril. *Passato il pericolo, gabbato il santo.* Prenez garde à vous, mes chers amis, songez que vous n'êtes point dans un pays où la

galanterie Françoise soit obligeamment reçûë des peres, des freres, ni des maris ; & si vous m'en croyez, traitez de fadaises & de sotises les belles merveilles que je viens d'entendre, & celles que vous m'allez conter. Ce beau sermon fut suivi d'un éclat de rire, dont nous le remerciâmes, & sur le champ nous remplîmes chacun nos verres pour boire à la santé de nôtre Pedagogue. Il prit la chose à merveille, & l'effet qu'il vit que son discours avoit

fait ſur nous, le rendit de la plus plaiſante humeur du monde. Hé bien, dit-il, mes enfans, achevons donc nôtre tâche, & que *Sainte Colombe* & *Severac* tirent au doigt moüillé à qui parlera le premier.

Puiſque le ſort en decide, c'eſt donc à moy maintenant, Meſſieurs, nous dit *Sainte Colombe*, à vous conter mes dernieres avantures. Les voici.

Il y a environ cinq mois que je fis un voyage à Montpellier, où je promis

à

à une belle fille, dont j'étois éperdûment amoureux depuis plus de trois ans, de ne cesser jamais de brûler pour elle. L'inconstance, qui est l'appanage de la jeunesse, n'avoit donné aucune atteinte à ma fidelité pendant tout le temps que mon devoir nous avoit separez l'un de l'autre ; & dans cette derniere entre-vûë, où je renouvellai encore cent fois à ses pieds tous les sermens d'un amour éternel, je lui jurai, si son cœur étoit toûjours d'ac-

cord avec le mien, d'unir ma destinée à la sienne, & de faire consentir mes parens à cette union à la fin de cette campagne. Rempli de la douceur de ce dessein, je vis avec indifference toutes les beautez du Dauphiné; je fis vœu, avant de passer les Alpes, de ne rien aimer en Italie. Suze, Turin, Valence, Pavie, Cremone, Plaisance & Milan, n'offrirent à mes yeux que des objets qu'ils regarderent avec toute la negligence du monde: mais une

miserable bicoque devoit triompher de mes sermens, de mes vœux, & de ma fidelité.

Je fus detaché vers la fin du mois de Juin dernier, avec une troupe de dragons; on m'envoya à Alexandrie de la Paille, où le Maire de la ville me logea chez un pauvre Boulanger. Je restai deux ou trois jours dans cette maison sans voir mon hôte : mais ce bon homme fut si content de la maniere dont je vivois chez lui, & de mon atten-

tion à conserver le peu qu'il avoit, qu'il se determina un matin à entrer dans ma chambre pour m'en marquer sa reconnoissance. Si tous les François, me dit il en entrant, en usoient avec nous comme vous, Monsieur, nous n'aurions jamais que de la bonne volonté & de la tendresse pour eux: mais ils n'ont pas plûtôt mis les pieds dans une maison, qu'ils en chasseroient, s'ils pouvoient, le maître & la maîtresse; ou du moins ils les ruïnent. Pour vous,

Monſieur, qui ne leur reſ-
ſemblez point, je ſuis ſi
charmé de vôtre douceur,
& ſi prévenu que vous êtes
un honnête homme, que
je ne veux rien avoir de
caché pour vous. Je poſſede
environ pour tout bien,
cent *Sequins* * *d'or*, & deux
cent *Philippes* ** en argent.
Si vous avez beſoin de quel-
que choſe, n'épargnez ni
ma bourſe, ni ma perſonne.
Je vous ſuis bien obligé, lui

* *Un Sequin vaut environ ſix francs de nôtre monnoye.*

** *Le Philippe vaut un Ecu.*

dis je, de l'offre que vous me faites ; les appointemens que je reçois du Roy, & mon bien suffisent pour remplir tous mes besoins. Au reste défaites-vous, si vous pouvez, de la mauvaise opinion que vous avez des François, & comptez sur moy tant que je serai chez vous. J'ai encore autre chose à vous dire, Monsieur, ajoûta-t-il, & c'est ce qui me tient davantage au cœur. Vous jugez assez à ma figure que je ne suis pas jeune : mais vous ne

devineriez pas que je suis marié depuis deux ans avec une jeune femme, qui est une des plus belles personnes de l'Italie. Vous devineriez encore moins que je suis le pere d'une jeune fille de quinze ans, qui est belle comme le jour ; & en un mot, vous ne sçauriez point, si je ne vous l'apprenois, que ces deux infortunées creatures sont enfermées jour & nuit dans un petit trou, où la lumiere n'entre qu'avec peine ; elles restent là seules à s'affliger,

pendant que je ſuis à mon travail, & dés que la nuit eſt venuë, je vais les conſoler. Vôtre femme & vôtre fille, lui dis-je ſechement, vous appartiennent, & il vous eſt permis d'en faire ce qu'il vous plaît. Pour moy, je vous jure qu'il m'importe peu que vous les teniez enfermées, ou que vous leur donniez la liberté. Cependant ſi je vous ſuis propre à quelque choſe, je vous aſſure que je vous rendrai volontiers ſervice. Hé mon Dieu, me dit

dit ce bon homme en pleurant, je voudrois sortir de cette ville ; & aller m'établir à Mantoüe avec ma famille. La ville est belle & grande, j'y trouverai une maison à loüer, où je pourrai loger plus commodément ma femme & ma fille. J'ai ici un cheval, & un petit chariot où je les embarquerai lorsque vous en sortirez, afin de profiter de vôtre escorte, jusqu'à ce que nous en trouvions une autre par vôtre moyen pour nous y con-

duire, supposé que vous n'alliez point jusqu'à cette ville, quoique vôtre regiment y doive être à present, comme je l'ai entendu dire à vos valets. Mais je ne sçai pas, lui répondis-je, quand je sortirai d'ici; si j'en reçois l'ordre bientôt, vous pourrez, à la bonne heure, profiter de cette occasion pour me suivre. Alors le bon homme me quitta, aussi étonné de ma moderation que content de mes réponses.

Je laissai passer deux ou

trois jours ſans lui parler de ſa famille : mais le troiſiéme, ſe croyant apparemment pleinement perſuadé de ma ſageſſe, il vint à ma chambre me prier de deſcendre dans une ſalle baſſe, où il avoit fait apporter des viandes qu'un Cuiſinier François qui étoit à Alexandrie avoit accommodées fort proprement. Il avoit dreſſé un petit buffet, qu'il avoit approché de la place qu'il s'étoit deſtinée, pour être plus à portée de me verſer à boire.

Un moment aprés que je fus entré dans cette salle, sa femme & sa fille y entrerent par une autre porte. Les premieres civilitez renduës de part & d'autre, elles s'assirent entre lui & moy.

Une lampe allumée sur la cheminée, & une bougie sur la table, quoique nous fussions en plein jour, nous servirent à éclairer le lieu où nous étions.

Je vous proteste, sans exaggeration, que de ma vie je n'avois vû rien de si

beau, rien de si parfait que ces deux personnes. La modestie, l'innocence & la pudeur, qui étaloient toutes leurs graces sur leurs visages, étoient à mes yeux des ornemens qui relevoient infiniment l'éclat de leur beauté. Je n'étois point dans l'usage de voir des attraits si simples & si naturels. Les objets qui m'avoient même piqué davantage avant ceux-ci, me parurent difformes ; & en comparant ma maîtresse de Montpellier à ces belles in-

connuës, je me sentis forcé d'avoüer en moy-même qu'elle avoit presque toûjours emprunté de l'étude & de l'art les graces que celles-ci devoient uniquement à la nature. En un mot elle fut oubliée dans un instant, & rien depuis ne l'a défenduë dans mon cœur.

Cependant je ne sçai par quelle fatalité je fus si frapé, ou plûtôt si étourdi du premier coup d'œil de la femme de mon hôte, que sa fille (quoique belle par

excellence) ne me le parut que foiblement à côté de sa belle-mere. Je ne fus dans cette occasion, où j'eus besoin de toute ma prudence, ni indiscret, ni François ; je ne plaignis point leur esclavage, & je loüai moins leur beauté, que la bonne chere & la belle humeur de mon hôte.

Neanmoins je profitai à merveille de tous les momens où son commerce l'appella ailleurs, pour dire à ces deux belles personnes les plus obligeantes

choſes du monde.

La contrainte éternelle où vivent les femmes de ce pays leur inſpire des reſolutions ſi promptes ſur tout ce qui peut leur ſervir à ſe vanger du poids des chaînes dont on les accable, qu'elles acceptent ſouvent ſans balancer le premier moyen qu'on leur en offre.

Je m'apperçus avec plaiſir que la mere & la fille n'avoient dans le fond nulle tendreſſe pour ce tyran de leur beauté, & que, quelque éclat qu'il en pût arri-

ver, elles ne ſouhaitoient que l'occaſion de s'affranchir du joug qu'il leur impoſoit. Son épouſe ſur tout lançoit de temps en temps ſur moy de longs regards, dont la langueur mélée de flâme me penetroit juſques au fond du cœur : mais dés que l'époux reparoiſſoit, ſes yeux ſe renfermoient en eux-mêmes, leur éclat s'envelopoit dans ſes paupieres, & leur ſilence me contoit avec une éloquence admirable l'excés de ſa douleur. Enfin aprés avoir reſté

plus de quatre heures dans cette ſalle, où je ſerois encore ſi j'en avois été le maître, je jugeai à propos de prendre congé de mon hôte. Je ſaluai ſa femme & ſa fille avec tant de liberté, & je le remerciai d'un air ſi naturel, qu'il me prit alors (comme je l'ai ſçû depuis) pour le plus inſenſible de tous les hommes. Le lendemain je lui demandai en paſſant des nouvelles de ſa famille, mais ſi froidement, qu'il eut peur que la propoſition qu'il

m'avoit faite de partir d'A-lexandrie sous mon escorte, ne me fût point agreable; & le soir même, en me retirant pour me coucher, j'entendis une voix qui me dit : Lisez, Monsieur, un billet que vous trouverez sous le tapis de vôtre table. Je montay aussitôt à ma chambre, je cherchai ce papier, je le trouvai, & j'y lûs ces lignes.

On nous accuse de ne vous avoir pas fait assez d'honnêtetez; vous sçavez si c'est un

crime dont nous sommes coupables, & vous ne doutez point qu'il n'a pas tenu à nous de vous en faire davantage. Tenez parole à mon mari, tenez parole à mon pere, emmenez-nous avec vous, & tous les sacrifices que vous pourrez exiger de nous, vous répondront de nôtre reconoissance.

Je me crus alors le plus heureux de tous les hommes, & je le fus en effet bientôt. Trois jours aprés avoir reçû ce precieux billet, il me vint un ordre de

me rendre ici. Je ne perdis pas un moment de temps pour me disposer à partir avec mon hôte & mes hôtesses ; & le lendemain, aprés leur avoir donné le meilleur cheval de mon équipage pour l'atteler à leur chariot, je les fis partir à la porte ouvrante, avec huit de mes dragons & mon Maréchal des logis. Je les suivis de prés, & enfin je les joignis à une lieuë d'Alexandrie. Nous fûmes obligez d'alonger de beaucoup nôtre chemin, & de faire

une infinité de détours pour éviter les partis du Prince *Eugene*, qui de tous les côtez battoient la campagne. Nous arrivâmes au camp de *Goito*, cinq heures aprés qu'il en fut décampé, & le lendemain à Mantouë, où mon hôte, chez qui je loge encore à present, lorsque je couche à la ville, trouva bientôt une maison commode, où sa femme, sa fille & lui sont entierement sous ma protection.

Que Severac parle maintenant; ajoûta-t-il, & vous

jugerez ensuite, nôtre cher Precepteur (adressant la parole à de Thuy) lequel de lui, de Fontenay, de Ramboüillet ou de moy, est ici le plus heureux dans ses amours.

Commençons, dit alors Severac, par compter jusqu'où peut aller le vin que nous avons. Buvons-en d'abord un coup chacun, & voyons si ce qui nous en reste nous menera jusqu'à la fin de mon histoire. Nous nous en trouvâmes encore quatre bouteilles, que nous

ménageâmes comme la prunelle de nos yeux, aprés neanmoins avoir fort regretté celle que de Thuy nous avoit soufflée.

Je prie encore une fois le Lecteur de ne point prendre pour des contes inventez à plaisir ni ce qu'il a lû, ni ce qu'il va lire. Je lui jure avec serment que je n'ai sur cette histoire que le droit d'arranger des mots, pour lui dire la verité des choses.

Je suis, comme bien le sçavez, Messieurs, nous dit Severac, natif de la ville d'O-

d'*Orillac* en Auvergne. J'ai trente ans. Il y en a quinze que je sers le Roy dans ses dragons, & je serois certainement plus avancé que je ne suis, si les étourderies de ma jeunesse ne m'avoient pas écarté du chemin qu'ont fait mes camarades. Le mariage d'une sœur que j'ai, qui passe pour une des jolies femmes de France, a causé dans la suite tous les malheurs de ma vie. Un homme d'une grande naissance devint amoureux d'elle, elle de lui. L'envie

d'être l'épouse d'un homme de cette qualité se mit si avant dans sa tête, qu'il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison, qu'elle ne fût sûre d'être sa femme: Cette alliance dans le fond m'étoit assez indifferente, quelque honneur qui en rejaillît sur ma famille: mais, à vrai dire, mon beau-frere pretendu s'en soucioit encore moins que moy. Enfin elle eut tant de peur que ce mariage, quelle souhaitoit avec la derniere passion, ne se fit point, qu'elle

mit tout, larmes, prieres & promesses en usage, pour m'obliger à y donner les mains. Sa douleur & ses inquietudes continuelles me rendirent sensible à ses desirs; en un mot, mes soins & mes attentions comblerent ses vœux, & ce mariage se fit comme se font tous les mariages. Je vous avouë que je m'étois flaté de l'espoir de trouver de la douceur & de l'amitié dans le cœur d'une sœur qui m'avoit l'obligation d'avoir fait pour elle, contre le gré de

bien des gens, & peut-être même contre le gré de son mari, tout ce qu'elle avoit voulu. Mais l'entêtement, les plaisirs, l'orgüeil, la vanité, & le mépris des siens vinrent en foule à l'appui d'un nouveau nom, & je me trouvai enfin la dupe de toutes mes esperances. Mon esprit s'est senti depuis jusqu'à present du poids de mes chagrins, & les plaisirs n'ont servi dans la suite que de masque à ma douleur. Jugez maintenant, mes chers amis, de quelle na-

ture peuvent être ceux dont vous allez entendre le recit.

Nous lui fîmes boire alors une rasade de vin pour noyer son chagrin, & nous en bûmes autant pour avaler le souvenir du ton douloureux sur lequel il avoit commencé son histoire; qu'il continua en ces termes.

Un Sergent du regiment de Gâtinois épousa à Pignerolles, je ne sçai dans quelle année de l'autre guerre, une vivandiere de Briançon. Il

eut de ce mariage une fille, qui eſt à preſent belle comme le jour. Sa mere l'a fait élever dans les montagnes de *Ciſteron*, chez un Curé dont elle eſt la niece. On ne parloit, lorſque je paſſai dans ce pays, que de l'eſprit & de la beauté de cette fille. Je fus curieux de la voir; je la vis, & j'en devins auſſitôt éperdûment amoureux. Je fis connoiſſance avec ſon oncle, & au bout de quelques jours, je lui avoüai le deſſein que j'avois d'épouſer ſa niece. Il eut beau me

dire que ce parti ne me convenoit pas, je lui répondis que je n'avois point de parens qui eussent aucun droit sur ma conduite, & que j'étois maître de mes actions. Si cela est, me dit-il, vous êtes honnête homme, ayez encore pendant un an pour ma niece les sentimens que vous me marquez aujourd'hui pour elle, & je vous assure qu'alors vous serez mon neveu. L'année est achevée, j'écris tous les ordinaires à ce pauvre Curé, & je ne re-

çois aucune de ses nouvelles. J'ai cependant depuis deux ou trois jours des préssentimens qui m'accablent; je croy avoir vû hier & avant-hier cette fille à une jalousie dans Mantouë; toute cette nuit même son image m'a persecuté en songe. Je ne sçai en un mot ce qui doit m'arriver : mais je souffre des peines mortelles... mes yeux se ferment... ma langue s'attache à mon palais... donnez-moy à boire, mes amis... adieu, mes chers amis... je vous

vous dis un éternel adieu.
Et ſur le champ il mourut.
Il eſt plus aiſé d'imaginer la conſternation dont cette mort imprévûë nous frapa, qu'il n'eſt facile de l'exprimer. En un moment nôtre table, nos coffres, & tout l'appareil de nôtre débauche furent renverſez. Nous appellâmes au ſecours de tous les côtez. Rolland Chirurgien major du regiment de Sourches, ſe trouva aſſez à propos pour ouvrir les veines de ce malheureux: mais il n'en ſortit pas

une goutte de sang. Enfin nous jettâmes un manteau sur son visage, & nous fîmes mettre son corps sur une paillasse, en attendant la ceremonie de son enterrement.

Cependant nous sortîmes de la tente, de Thuy, Sainte Colombe, Ramboüillet & moy; nous entrâmes dans la ville sans sçavoir où nous allions, & sans nous parler. Nous nous dispersâmes en un instant, & nous fûmes chacun dans les lieux où nous crûmes pouvoir arra-

cher plus aisément de nôtre idée l'image de cette mort.

C'est dans le sein d'une maîtresse que l'on confie plus volontiers ses peines & ses plaisirs ; & l'amour est ordinairement le depositaire des plus interessantes circonstances de nôtre vie.

Je fus au parloir où j'avois coûtume d'aller, Rambouillet alla chez Rose, & Sainte Colombe chez lui, où il entra malheureusement en homme troublé de vin, d'amour & de douleur. Il passa jusques dans une

salle, où il trouva sa maî-
tresse seule, occupée à quel-
que ouvrage de son ménage-
ge. Il se jetta à ses genoux,
il lui conta ce qui venoit
de nous arriver; & aprés
avoir soulagé son cœur du
poids de cette avanture, il
recommença à l'entretenir
de son amour: mais la ten-
dresse imprudente de ces
amans s'étoit si mal precau-
tionnée contre la fureur
d'un jaloux, que le mari de
sa maîtresse vit à travers les
fentes d'une porte qui n'é-
toit point fermée les ca-

tresses que ce miserable amant faisoit à son épouse. Un baiser pris, ou reçû sur la jouë, ou sur la main de sa femme, passa à ses yeux pour une preuve du plus grand crime; il ne douta plus de sa trahison, & plein de desespoir & de rage, il entra sans bruit dans un petit cabinet, où il trouva un fusil chargé de trois bales, qu'il vint tirer à bout portant dans les reins de l'infortuné Sainte Colombe.

Ce malheureux se sentant

blessé mortellement, eut encore la force de se lever, de mettre l'épée à la main, & de courir aprés son assassin, qui se sauvoit : mais il ne put faire que cinq ou six pas, & il alla tomber sur le seüil de la porte de son inconsolable maîtresse, qui sur le champ en criant au secours, prit deux coussins qui se trouverent sous ses mains, & les mit sous les reins de son amant, dont le sang couloit à gros boüillons. Elle fit en vain tous ses efforts pour l'arrêter, & sa

douleur mortelle épuisant sa force & son courage, elle s'évanoüit à ses pieds. Cependant sa belle-fille, les voisins, & toute la ville, arriverent autour d'eux, & s'empresserent à les secourir : mais le malheureux Sainte Colombe n'étoit déja plus.

Ce fut alors que tout le monde vit deux des plus belles personnes qui fussent en Italie, & qui jusques là avoient été inconnuës dans Mantouë.

Le bruit de ce malheur se

répandit bientôt sur la pla-
ce, & de la place au camp,
où étoit le regiment de Fi-
marcon, dont les dragons
entrerent armez dans la
ville pour vanger la mort
d'un Officier qui leur étoit
si cher. Ils coururent de tous
côtez pour s'emparer du
meurtrier qui venoit de lui
ravir le jour; & aprés avoir
bien cherché, on leur dit
qu'il s'étoit sauvé dans le
Convent des Capucins. Ils
y entrerent comme des fu-
rieux, ils en arracherent ce
miserable, ils l'emmene-

rent dans leur camp, où ils lui firent souffrir des supplices cruels ; pendant que l'Archevêque de son côté se donnoit mille soins pour presser M. le Comte de Vaubecourt, qui commandoit alors à Mantouë, de leur envoyer en diligence un Officier qui eût assez d'autorité pour dérober à leur fureur cette affreuse victime, qu'ils lui rendirent enfin toute sanglante.

Nous apprîmes quatre ou cinq jours aprés cette horrible avanture, que ce

malheureux n'avoit pas porté loin la punition de crime.

Enfin pour rendre un compte exact de tous les acteurs de cette histoire, Ramboüillet fut malheureusement assassiné dans les Sevenes par les Fanatiques, du temps que M. le Maréchal de Montrevel y commandoit.

On m'a assuré depuis peu que M. de Thuy étoit mort. Je souhaite que cette nouvelle soit fausse ; & je reste heureusement, comme les

lecteurs peuvent aisément s'en appercevoir, en assez bonne santé, pour leur donner chaque mois un livre que je vais remplir, à mon ordinaire, de tout ce que celui-ci pourra me fournir de circonstances utiles & agreables pour les en entretenir.

Les Grecs & les Romains celebroient autrefois avec toute la magnificence imaginable la naissance de ces grands hommes qui avoient reçû le jour dans

leur Empire. Ils tenoient cette maxime des Perſes & des Aſſyriens, qui l'avoient priſe des loix, ou des coûtumes de l'Egypte. Les Eſpagnols ont religieuſement conſervé juſqu'à preſent cet uſage, dont les ceremonies ſont fort raiſonnables.

Le dix-neuf de Decembre, qui eſt le jour de la naiſſance de leur Roy, tous les Courtiſans & les Grands de cette Cour ont l'honneur de baiſer la main de leur Maître, & pendant cette journée, au Palais & dans

la ville, on ne rencontre que des gens qui se compliment avec affection sur les années de leur Souverain. Le soir toutes les maisons sont illuminées, & c'est par une infinité de feux d'artifice que le peuple acheve d'exprimer tous les mouvemens de sa joye.

Pourquoy cette fête n'est-elle pas établie en France comme en Espagne?

Auguste & Cesar ont eu des mois qui leur ont été consacrez, & dont on changea les noms pour leur don-

ner ceux de ces Empereurs. L'uſage de ces changemens eſt maintenant aboli ; & quand il ſubſiſteroit encore, nos Rois n'en ont pas beſoin pour s'aſſurer l'immortalité qui leur eſt dûë. Mais du moins les François, pour qui le cinq de Septembre eſt le plus heureux jour de l'année, devroient ce jour-là même, qui eſt celui de la naiſſance du Roy, renouveller avec tendreſſe, avec éclat les vœux qu'ils font ſans ceſſe pour la conſervation de Sa Majeſté.

Neanmoins s'ils negligent cette fête, fasse le Ciel qu'ils ne s'avisent de commencer à la celebrer que dans trente ans à l'honneur du Roy.

Le mois de *Septembre* est le septiéme mois de l'année, à compter depuis l'equinoxe du printemps, & le neuviéme à commencer depuis Janvier. On vendange ordinairement en Septembre, de là vient que les yvrognes appellent le vin la purée ou le j s de Septembre.

Il est enfin pour nous le mois
le plus illustre,

Il remplit nos tonneaux, nos fermes, nos guerets;
Et LOUIS commençant son vingt-sixiéme lustre,
Nous fait l'heureux present d'une constante paix.

Voici un ouvrage dont je ne connois encore ni le merite ni l'usage; c'est peut-être faute d'habitude: mais tout ce que j'en peux dire maintenant, c'est qu'il a été presenté au Roy par M. de Messanges, qui est vraiment nn homme d'esprit & d'érudition.

Dis-

Discours sur l'Acrostiche.

Ce n'est pas seulement en France, ni seulement dans ces derniers temps que la Poësie, naturellement fertile en constructions galantes, a trouvé l'art de celebrer le merite & la vertu par les tours ingenieux des arrangemens figurez, & par les artifices gracieux des expressions façonnées. Les Grecs qui sont encore aujourd'hui, comme ils ont été dans les siecles anciens,

le modele de la politeſſe, & la regle du bel eſprit, ſont des premiers qui nous ont fourni les exemples de cette délicateſſe. Nous avons encore de leurs Poëſies, où les ſujets ſont exprimez non ſeulement par la ſignification des paroles, mais auſſi par la figure même que leurs vers tracent ſur le papier.

Ces morceaux ſe ſont trouvez tellement du goût de toutes les nations & de tous les temps, qu'ils ont bravé l'injure de deux mil

années, & se sont conservez jusqu'à nos jours, comme de precieux monumens de la politesse de ces peuples.

La majesté même de l'Ecriture sainte n'a pas méprisé ces jeux ; elle s'en est même servie d'ornemens de ses principales pieces. Les retours & les repetitions affectées dans chaque vers non seulement du même mot, mais encore de la même phrase, en sont les preuves ; & les saints ouvrages où se trouvent ces affectations heureuses, loin d'être

rendus ennuyeux par ces redites frequentes, n'en sont trouvez que plus touchans.

Nous n'avons rien dans toute l'étenduë de la Poësie Françoise où ces jeux soient employez plus à propos que dans la piece que l'on appelle Acrostiche, dans laquelle, par une disposition étudiée, la premiere lettre de chaque vers étant prise separément, pour être ensuite reunies toutes ensemble par une lecture à part, forme à dessein un ou plusieurs mots qui ont rap-

port au ſujet, & fait le nom même de la perſonne ou de la choſe dont on y parle.

C'eſt donc à tort, que des perſonnes peu verſées dans le diſcernement du veritable goût de la Poëſie, tâchent de diminuer aujourd'hui, par des jugemens injurieux, le merite de ce genre d'écrire plein d'induſtrie & d'ornement, ne diſtinguant pas le défaut de la piece d'avec celui des auteurs; puiſque s'il eſt rare de rencontrer en ce genre une piece ſupportable, ne

s'en trouvant presque aucune dont les vers soient naturels, mais toûjours si forcez & si peu sensez, qu'à peine peut-on les entendre, ce n'est pas le défaut de l'Acrostiche, qui, lors qu'elle est naturelle & bien sensée, peut passer pour un chef-d'œuvre à cause de son extreme difficulté : mais c'est la faute des ouvriers, qui ne s'étant pas assez consultez eux-mêmes sur ce sujet, entreprennent ces difficiles ouvrages sans avoir la force d'y reüssir ; ouvrages qu'on

ne doit point avilir, ni mé-
priser pour n'avoir pas l'a-
dresse de les faire.

L'Acrostiche de LOUIS LE GRAND, *où le surnom de* Grand *se trouve dans chaque vers.*

Le plus grand des Guerriers
& le plus grand des Rois
Offre aux yeux un grand
Saint dans un grand
Politique,
Un grand zele pour Dieu
dans une ame heroïque:
Il est dans un grand hom-

me un grand appui
des loix ;
Son grand cœur eſt cle-
ment, ſon bras eſt pa-
cifique.

Le plus grand des mortels,
& le plus merveilleux,
Eſt humble, autant que
grand, & confond l'or-
güeilleux.

Grand de corps, grand
d'eſprit, grand par ſes
faits ſublimes,
Rendu grand ici-bas par
des ſoins magnanimes,
Aux

Aux Cieux plus grand un jour par les routes qu'il prend.

N'est-ce pas à bon droit qu'il est surnommé GRAND?

Digne & grand nom, regnez par tout comme en ses rimes.

MESSANGES.

Je croy qu'aprés avoir donné une Acrostiche, quelque belle qu'elle puisse être, il n'est pas tout à fait hors de propos de donner sans preambule un me-

moire litteraire, dont voici le titre.

Traité des Acephales, ou des hommes sans tête.

Le seul titre de ce traité prévient d'abord en sa faveur, & la matiere même dont il parle ne laisse presque pas douter qu'il ne doive être des plus curieux. La Preface qu'on trouve au devant nous apprend l'occasion qui l'a fait naître. M. *M.* Professeur en Medecine à Strasbourg, ayant sou-

tenu dans une de ses leçons, que les enfans dans le ventre de leur mere ne se nourrissoient pas moins par le nombril que par la bouche, avoit allegué pour preuve de cette ancienne opinion l'exemple des *Acephales*, c'est à dire des enfans qui viennent au monde sans tête : mais cette preuve avoit besoin d'être appuyée de quelque chose de plus sûr que tout ce que les histoires nous racontent sur ce sujet. Deux accouchemens extraordinaires lui

fournirent bientôt tout ce qui lui étoit necessaire pour la rendre incontèstable. Une pauvre femme auprés de laquelle il avoit été appellé, ayant fait, au mois de Janvier de l'année derniere, un enfant absolument sans tête; & une autre en ayant mis au monde, deux mois aprés, un qui n'avoit que la moitié du corps, depuis environ la ceinture en bas : ce fut ce qui lui suggera le dessein de ce traité, qu'il divise en deux parties. Dans la pre-

miere il examine ce que l'on a dit de certains peuples, qu'on a pretendu qui eussent tous cette figure monstrueuse. Et dans la seconde il parle de ceux qui naissent ainsi parmi les nations qui ont constamment la figure humaine toute entiere.

Quoique les auteurs qui ont parlé des peuples *Acephales*, ou sans tête, soient des plus considerables, *Aulugelle*, *Pline*, *Solin*, *Pomponius*, *Mela* & *saint Augustin*, M. *M.* ne laisse pas d'être

fort persuadé que tout ce qu'ils en ont dit est extremement fabuleux. Car outre que les Historiens sont presque tous sujets à aimer un peu l'extraordinaire & le merveilleux dans leurs narrations, ce qui a fait qu'il y en a eu tant qui ont rempli leurs histoires de monstres & de prodiges; les Auteurs même dont il s'agit ont presque tous assez marqué qu'ils ne pretendoient nous donner ce qu'ils ont rapporté là-dessus que pour des *oui-dire*

sont incertains, quelques-uns même que pour des contes. Il est vrai que si l'on en croit un Sermon attribué à saint Augustin, ce Pere *en avoit vû lui-même un fort grand nombre en Ethiopie, de l'un & de l'autre sexe, qui avoient même parmi eux des Prêtres de leur espece, d'une si grande vertu*, à ce qu'il nous dit, *& d'une si rare continence, qu'encore qu'ils fussent mariez, ils n'approchoient pourtant de leurs femmes qu'une fois l'année.* Circonstance qu'il a

crû ſans doute qui ne feroit point de tort au reſte du merveilleux. Mais pour ruïner tout ce qu'on appuye d'une ſi grande autorité, il ſuffit de dire que tout le monde ſçait aujourd'hui que ce Sermon eſt ſuppoſé, comme le Cardinal *Baronius* l'a remarqué dans ſes Annales*, & *André Rivet* aprés lui dans ſa Critique ſacrée**. En effet quelle apparence y a-t-il que les voyageurs Eſpa-

* *Tom. iv. pag.* 400.
** *Lib. iv. cap.* 16.

gnols, Portugais, Anglois, Hollandois, qui ont parcouru toute la terre, & visité tous les endroits où l'on disoit qu'étoient ces peuples monstrueux, n'en eussent pas découvert du moins quelques traces & quelques vestiges ?

Il faut pourtant que ces fables, toutes fables qu'elles sont, ayent eu quelque fondement, puisque tant d'Auteurs graves ne les ont pas crû indignes d'être rapportées, & qu'on en voit encore aujourd'hui des fi-

gures representées dans les vieilles Cartes geographiques. Comme M. *M.* ne croit pas qu'on puisse rien dire de bien certain là dessus, il se contente de rapporter les conjectures de quelques Auteurs celebres. La premiere est celle de *Thomas Bartholin*, qui tourne la chose du côté de la metaphore, & croit que ces Acephales étoient des peuples sauvages, que l'on disoit qui étoient sans tête, parce qu'ils n'avoient ni Roy pour les gouverner,

ni prudence pour ſe conduire. La ſeconde eſt celle de M. *Guillaume Boreel*, excellent frere de l'illuſtre M. *Boreel*, qui a autrefois ſi glorieuſement ſoûtenu la charge d'Ambaſſadeur des Provinces Unies en France, & rempli ſi dignement celle de grand Officier de la ville d'Amſterdam. Cet habile voyageur, que la curioſité a porté à parcourir tous les pays du monde, a remarqué dans ſes longues courſes, qu'il y en avoit quelques-uns où les

hommes avoient le coû si court, & levoient si haut les épaules, qu'il ne leur étoit pas difficile d'y ensevelir leurs têtes : de sorte que, comme d'ailleurs ils portoient les cheveux fort longs, il se trouvoit que leur tête étoit tellement confonduë avec leurs épaules, qu'on les auroit facilement pris pour n'en avoir point du tout. La troisiéme conjecture est celle du celebre M. *Olearius*, qui croit que ceux qu'on a nommez *Acephales*, pouvoient avoir passé

être ſans tête, à cauſe de leur maniere particuliere de ſe vêtir ; ce qu'il applique aux *Samojetes*, qui ſont prés de la *nouvelle Zemble*, & vers l'embouchure du fleuve *Oby*.

De ces *Acephales* fabuleux, M. *M*. paſſe aux veritables, c'eſt à dire à ceux qu'on voit quelquefois naître veritablement tels parmi nous, & il en fait de deux eſpeces ; les uns qu'on ne peut pas appeller ainſi tout à fait à la rigueur ; les autres qui le ſont à la let-

tre, & dans la plus rigoureuse ſignification du mot. Il comprend dans le premier ordre tous ces enfans monſtrueux qui n'ont la tête qu'à demi formée, comme ceux à qui il n'en paroît point lors qu'ils ſont couchez ſur le dos, parce que ce qu'ils en ont eſt enfoncé vers le côté que cette ſituation dérobe à la vûë; de ſorte qu'il n'eſt point ſurprenant qu'on ne l'y découvre pas. Il y comprend encore ceux à qui le front manque, ou le haut de la

tête, ou le derriere, ou le crâne & le cerveau, ou quelqu'autre partie considerable; comme aussi ceux qui ont au lieu de la tête une masse de chair informe, & ceux qui ont la tête enfoncée dans le corps d'un autre enfant, avec lequel ils sont nez. Il rapporte divers exemples de ces diverses conformations monstrueuses, & sur tout de la derniere, qui se diversifie encore en cent façons differentes. Pour ce qui est des *Acephales* pris

à la rigueur, & proprement dits, il ne met en ce nombre que ceux qui n'ont point du tout de tête, ni rien qui en tienne la place; & il nous apprend que le premier de cette sorte dont l'histoire ait passé jusqu'à nous, c'est celui qui nâquit de *Roxane*, dont parle Ctesias Gnidien, au rapport de Photius. Il en nâquit un de même en Saxe, l'an 1525. un autre *à Villefranche* en Gascogne, en 1562. un autre prés de *Boulogne*, l'an 1431. & un autre dans

dans le même territoire, l'an 1624. qui avoit au coû quelque chose de semblable à une bouche, à un nez, & à des yeux. Il arrive même de semblables accidens parmi les bêtes, & M. *M*. en rapporte ici un exemple.

Mais comme il n'y en avoit point dont il pût si bien parler que de deux qu'il avoit vûs, il en donne une description aussi exacte qu'il l'a pû; le pere du premier n'ayant jamais voulu souffrir qu'on l'ou-

vrît, & n'ayant consenti qu'avec peine qu'on lui fit une petite incision à l'endroit où devoit être la tête, d'où il sortit de l'eau gluante. Pour l'autre, qui n'avoit que la moitié inferieure du corps, il en put examiner exactement toutes les parties, dont il fait en peu de mots la description. Il donne deux figures du premier ; l'une qui le represente par devant, l'autre qui le fait voir par derriere. Il donne aussi la figure du second, & de

quelques-unes de ses parties separées ; & il finit par une épilogue, où il reprend la question, *de la maniere dont l'enfant se nourrit*, dont il avoit parlé dans sa Preface.

Il n'est pas de l'avis de ceux qui veulent que, lorsque l'enfant ne peut recevoir de nourriture par la bouche, il en reçoive par l'*anus*, ou qu'il tire un suc nourrissant du *chorion* & de l'*amnios* ; car outre que ce suc pretendu ne paroît point dans ces membranes, il ne

ſçauroit de rien ſervir à ces enfans qui ſont ſans tê-te, & qui par conſequent auſſi n'ont point de bou-che pour le ſuccer. Il con-clut donc que la voye la plus ordinaire par où paſſe la nourriture de l'enfant, c'eſt le nombril, quoy qu'il ſoit inconteſtable qu'il ſe nourrit auſſi par la bou-che, comme il le prouve par deux enfans; dont l'un nâquit à *Montargis* en 1673. avec le nombril fermé, & l'autre à *la Haye* en 1682. abſolument ſans nombril.

Car puis qu'ils n'ont pû se nourrir par cet endroit là, il faut necessairement qu'ils se soient nourris par la bouche, le seul canal qui leur restoit pour recevoir de l'aliment. On a joint à ce traité une autre dissertation, dont nous ferons aussi un article.

Allez vôtre train, M. & ne nous parlez pas davantage du Public ni de vous. Ces paroles sont tirées d'une sçavante lettre qu'on m'a fait l'honneur de m'écrire. Je

ne comprens pas bien de quelle maniere on veut que j'execute ce conseil autrement que je fais, ni ce que veulent dire positivement ces mots, *Allez vôtre train.* Vais-je trop vîte, ou trop lentement? veut-on me mettre au pas ou au galop? veut-on me défendre de répondre à ceux qui m'écrivent? veut-on m'ôter la liberté de parler à personne? en un mot ne veut-on m'accorder pour objet que la particule *On?* De quelle utilité cela est-il pour le

Public, & de quelle conſequence pour moy ? On veut me donner des principes, on veut me priver de mes caprices, qui ſont tout le merite de mon ouvrage; enfin on veut me rendre auteur dans les formes, & je ne veux pas l'être à ce prix là. Je ſuis en droit de parler, d'écrire, & de répondre avec bienſeance à tout le monde, & je peux prendre, quand il me plaît, pour objet Monſeigneur, Monſieur, Madame, ou mon ami. C'eſt en conſe-

quence de cette licence ; dont on ne doit (je croy) pas me disputer l'usage, que je prends la liberté de vous écrire, Monsieur, que je ne sçai pas ce que vous me voulez dire par ces termes, *Allez vôtre train* ; à moins que vous ne pretendiez (comme je m'en doute) que je sois dans l'obligation de remplir froidement mon livre, à l'exemple de l'auteur du Journal de Verdun, d'une douzaine de vieilles nouvelles, escortées de l'attirail de ses refle-

reflexions politiques qui ennuyent tout le monde, & qu'il ne me soit pas permis de faire des digressions amusantes avec tous les honnêtes gens qui exigent de moy l'attention que j'ai à leur répondre. Je reçois avec beaucoup de soûmission & d'envie d'en profiter, les autres conseils que vous me donnez. Vôtre lettre est pleine de science & d'esprit ; & vous verrez dans la suite de ce Journal l'usage que j'ai fait des fragmens que j'en ai tirez,

Je vais, en attendant que vous vous retrouviez aux endroits qui vous appartiennent, faire part au Public de quelques nouvelles, qu'il lira s'il le juge à propos, ou qu'il ne lira pas.

Copie d'une lettre écrite du Pardo le 15. Août.

Le mariage du Roy fut declaré hier aprés dîné, & j'eus l'honneur de baiser la main à Sa Majesté comme beaucoup d'autres. Madame la Princesse montra

le portrait de la nouvelle Reine à ceux qui demanderent à le voir ; elle paroît belle & bien faite. On étoit en peine comment le dire à Monseigneur le Prince des Asturies, & il fut decidé qu'on lui feroit entendre qu'on le vouloit marier & le Roy aussi. Il se mit à rire, disant à M. de Figueroa, qui lui porta cette nouvelle, qu'il lui faisoit un plaisant conte, & que cela ne pouvoit pas être, qu'il entendoit bien ce qu'on vouloit lui dire. On lui de-

manda ce qu'il entendoit ; il ne voulut point s'expliquer, & il sortit de son appartement pour publier cette nouvelle comme un *quento passagero*, c'est à dire un conte en l'air. Enfin pendant son soupé il ne parla d'autre chose, & il appella M. de Figueroa pour lui demander comment il pouvoit lui faire croire que le Roy s'alloit marier, puis qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il lui avoit fait comprendre qu'un homme ne pouvoit pas avoir deux femmes ; &

pourquoy *Papa* en prenoit encore une ; disant toûjours qu'il pensoit autre chose, sans vouloir s'expliquer : & laissant cet article à part, qu'on ne vouloit pas pousser plus loin, il parla de son mariage, & demanda pourquoy on vouloit le marier si jeune. On lui répondit que ce n'étoit encore qu'une parole donnée de part & d'autre, & que quand il seroit en âge il se marieroit, que cela se pratiquoit envers les Princes. Il demanda ensuite si sa femme pretenduë étoit bel-

le; on lui dit qu'oui. Hé bien, répondit il, si elle me plaît, elle sera trés-heureuse avec moy ; car je compte qu'elle sera juste ! je lui laisserai faire tout ce qu'elle voudra, je la ferai bien danser, & quand nous irons en carosse, j'ordonnerai qu'il n'aille pas vîte, peur de faire mal à sa grossesse.

Aprés avoir un peu reflechi, il commença à dire qu'il avoit bien des choses à penser pour son mariage ; qu'il vouloit commander des habits magnifiques, & sur tout

un bien brodé, parce qu'il en devoit avoir un de même; des beaux carosses; des pierreries, & bien d'autres choses, qu'il ne lui donnetoit que les unes aprés les autres, parce que s'il donnoit tout en une fois, il la lasseroit, & qu'il aimoit mieux faire durer le plaisir.

Un moment aprés il dit qu'il étoit bien obligé à Madame la Princesse de le vouloir marier, & qu'elle ne pouvoit pas lui faire un plus grand plaisir: mais qu'il jugeoit bien que ce ne seroit

pas sitôt, n'ayant encore que sept ans, & qu'on ne marioit pas avant quatorze ; que cependant si on le marioit dans huit jours, il seroit marié fort bien. M. de Figueroa charmé de tous ces discours, comme tous ceux qui avoient eu l'honneur d'être presens, lui fit une question, & lui demanda, si le jour de son mariage il y avoit bal, comme on pouvoit le croire, qui il prendroit la premiere pour danser, ou la Reine, ou la Princesse des Asturies ; il répondit qu'il pren-

droit la Reine, & ensuite sa chere petite femme.

Un peu aprés il dit à Madame la Marquise de Salzedo: Marquise, je veux penser aussi à vous; & comme vous m'avez bien servi, que vous avez eu bien de la peine avec moy, je veux vous faire *Camerera major* de la Princesse des Asturies. A cette pensée elle ne put retenir ses larmes & sa joye. Aprés soupé on le mena chez Madame la Princesse pour voir le portrait de la nouvelle Reine, qu'il trouva beau, & de-

manda à voir aussi le portrait de la Princesse des Asturies. On lui dit qu'il viendroit incessamment.

Il alla ensuite promener, & au retour il dit à M. de Figueroa qu'il avoit toûjours pensé au mariage du Roy, & qu'il sçavoit bien pourquoy il se marioit. Ne voulant pas en dire davantage, M. de Figueroa le pria de lui dire tout bas. Alors il s'expliqua, & lui dit qu'il sçavoit bien que sa chere *Maman* étoit morte, & qu'il prioit Dieu pour elle. A ce mot on le

lui avoüa, disant qu'elle étoit bienheureuse, parce qu'elle étoit en Paradis.

Les lettres de Londres du 17. de ce mois, portent que le 4. on lut la 2. fois le projet d'acte pour continuer au nouveau Roy les revenus dont la feuë Reine joüissoit, & on resolut d'y ajoûter 2. clauses : l'une, pour donner pouvoir au grand Tresorier de payer 65000. liv. sterlin d'arrerages dûs aux troupes de Hanovre qui ont servi en Flandres en 1712. l'autre pour

payer 100000. livres sterlin à differens particuliers. Le même jour les Communes s'étant renduës à la Barre des Seigneurs par ordre des Regens, le Chancelier dit en leurs noms aux deux Chambres, qu'ils avoient reçû le matin une lettre du Roy Georges, qui témoignoit être trés-satisfait de la fidelité que ses sujets avoient fait paroître, & qu'il viendroit au plûtôt pour travailler à se mettre dans un état heureux & florissãt. Ensuite le Chancelier declara que la loterie

ne se remplissoit pas à cause que les interêts étoient trop bas. Les Communes s'étant retirées, resolurent le 5. de donner cinq pour cent d'interêt au lieu de 4. Le 6. cette resolution fut approuvée. Le Comte de Bercley a reçû ordre de faire voile avec la flote, composée de 20. vaisseaux & de six fregates, pour aller en Hollande embarquer le nouveau Roy.

Les avis de Hollande du 2. portent qu'on y attendoit le Roy Georges.

Discours des Deputez de la Province du Languedoc au Roy.

SIRE,

Nous venons aux pieds du Trône de Vôtre Maj. lui ren-

dre le tribut annuel de nôtre obeïssance & de nos hõmages.

La Province qui nous depute ne vantera pas son inviolable fidelité ; c'est une qualité qui lui est commune avec tous ceux qui ont le bonheur d'être soûmis à vôtre Empire, & ce n'est pas un merite d'être fidele au plus grand & au meilleur de tous les Rois. Ce qui la flate & la distingue, est le zele ardent qu'elle a toûjours témoignée pour la Personne sacrée de V. M. pour son service & pour sa gloire ; zele qui dans les temps les plus difficiles ne s'est jamais démenti, qui lui a fait oublier ses propres besoins pour ne penser qu'à ceux de l'Etat ; & qui empruntant de nouvelles for-

ces des difficultez & des obsta-cles, lui a fait tirer du fond de son amour des resources que la nature lui refusoit. Il étoit bien juste, Sire, que par des efforts jusques là inconnus, elle contribuât aux frais immenses d'une guerre que vous ne soûteniez qu'à regret, & qui devenuë indispensable & necessaire par les vastes projets de l'ambition de vos ennemis, n'eut jamais d'autre objet dans les intentions de V. M. que la paix de l'Europe & la felicité publique.

Pourrons-nous jamais oublier, & les siecles à venir le pourront-ils croire, tout ce que vôtre tendresse pour les peuples a voulu sacrifier à leur repos ; mais graces immortelles

en soient renduës au Dieu des armées, il a arrêté le bras d'Abraham prêt à immoler ce qu'il avoit de plus cher; content d'un si noble & si glorieux sacrifice, il n'a pas permis qu'il s'accomplît, & par les succés les plus éclatans il a maintenu V. M. dans la possession de faire naître la paix du sein de ses victoires.

Quel Prince dans des conjonctures si favorables & si glorieuses auroit pû se refuser à la flateuse douceur de se venger de ses ennemis, & de porter plus loin ses conquêtes? Mais la sagesse de V. M. toûjours superieure à toutes passions, ne lui permet pas de perdre un moment de vuë la paix si desirée, & ne la rend sensible aux derniers

niers progrés de ses armes, qu'autant qu'elle les regarde comme le seul moyen qui lui restoit pour y arriver.

C'est pour procurer à l'Espagne le même repos dont nous joüissons que V. M. vient de prêter au Roy son petit-fils ses troupes victorieuses à qui rien ne peut resister, & qui prêtes à forcer jusques dans ses derniers retranchemens la plus opiniâtre rebellion, feront rentrer dãs le devoir des peuples ennemis d'eux-mêmes, & leur feront goûter malgré eux les douceurs de la paix dont l'Europe vous est redevable.

Quels biens ne promet pas au monde une paix si heureuse, appuyée sur les fondemens solides

de la plus équitable modera-
tion ? Elle nous fait entrevoir
une longue suite de beaux jours
que rien ne sera capable de
troubler. Aprés avoir goûté si
long-temps la gloire de vivre
sous l'Empire d'un Roy conque-
rant, nous goûterons dans un
long repos la douceur de vivre
sous les loix d'un Roy pacifi-
que, & la providence favorable
reünira dans le seul regne de V.
M. les differentes gloires des 2.
plus beaux regnes d'Israël. C'est
du moins ce que nous osons pré-
sumer des divines misericordes.
Les voeux ardens & unanimes
de tous les sujets de V. M. la per-
fection qu'elle donne à l'Eglise,
son zele pour la sainte doctri-
ne, son amour pour l'unité, sa

pieté, ses vertus; tout en est pour nous un gage presque certain.

C'est sous ce regne pacifique que nous allons voir le miel & le lait couler de nos montagnes, & les eaux vives se répandre dans tous les vaisseaux de Juda. La justice & la paix se sont embrassées, & par cette heureuse alliance les loix reprennent leur vigueur; l'ordre & la discipline se rétablissent, l'équité & la bonne foy rentrent dans le commerce, l'usure devenuë timide n'ose plus se montrer. Déja le laboureur tranquile recüeille sans troubles & sans obstacles ses fertiles moissons, & flaté de la douce esperance de joüir du fruit de ses mains, il se ranime au travail, & nous promet de

ſon induſtrie une continuelle abondance.

Mais la ſource la plus aſſurée du bonheur que nous attendõs eſt dans le cœur de V. M. Cette bonté paternelle, qui s'eſt ſi ſouvent & ſi tendrement expliquée ſur les maux inévitables, que traîne aprés ſoy une longue guerre, ne ſera deſormais occupée que du ſoin d'y remedier. Les difficultez s'aplaniront entre ſes mains, les moyens ſe multiplirõt par les conſeils de la ſageſſe, chaque jour ſera diſtingué par des bienfaits & par des graces; & les fruits de la paix, toûjours amers dans leur primeur, parviendront enfin par degrez à la plus heureuſe maturité.

C'eſt dans cette confiance que la Province de Languedoc é-

pargnera à V. M. l'inutile recit de ses prodigieux épuisemens, des dettes immenses qu'elle a contractées pour son service, de la desolation de plusieurs contrées que la famine & les maladies ont renduës incultes & desertes. Bientôt, sous les regards favorables de V. M. elle reprendra son premier éclat, & il ne lui restera d'autre desir à former, que de voir prolonger au delà des bornes prescrites une vie precieuse, de qui seule dépend nôtre commune felicité.

A Monseigneur le Dauphin,

MONSEIGNEUR,

La Province de Languedoc vient par de respectueux hommages reconnoître en vous

l'heritier presomptif de la premiere Couronne du monde.

Le sentiment naturel qui nous interesse au bonheur de nos neveux, nous fait goûter par avance toute la gloire qu'ils aurõt de vous obeïr, & nous leur servons d'interpretes pour vous prêter en leur nom le serment anticipé d'une fidelité inviolable.

Quelle consolation pour nous, de voir dans un Prince déja si parfait revivre son auguste pere, & découvrir dans son heureux naturel le fond de ces grandes vertus que nous avons si amerement regrettées.

Qu'il est glorieux, Monseigneur, pour l'illustre Dame à qui la sagesse du Roy a confié vôtre éducation, de voir ger-

mer avec tant de succés la semence de ses nobles vertus qu'elle a si sagement cultivée, d'en recueillir déja les fruits; & de vous voir dans un âge si peu avancé non seulement l'objet de sa tendresse, mais même de l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher.

Que sera-ce donc, Monseigneur, lors qu'appellé auprés du Roy vôtre bisayeul, vous aurez de plus prés ce grand modele devant vos yeux, & qu'instruit long-temps par ses leçons dans le grand art de regner, vous partagerez le poids des affaires, & concourrez avec lui par vôtre sagesse & vôtre zele à nôtre commune felicité?

C'est ce que nous promet le

retour heureux des misericordes du Seigneur. Ce grand Dieu fléchi par tant d'illustres victimes qu'il s'est immolées dans sa colere, nous fait enfin connoître par la paix glorieuse qu'il vient de nous donner, qu'il aime toûjours Israël; & nous avons lieu d'augurer de ce dernier bienfait qu'il sera suivi d'un plus grand; qu'il conservera, pour la consolation du bisayeul, un jeune Prince qui fait ses esperances & ses delices, & qu'il conservera, pour le bonheur de l'arriere-petit-fils, un grand Roy qui est son appui & sa gloire. C'est ce qui fait, Monseigneur, nôtre plus douce esperance, & c'est aussi l'unique objet de nos vœux & de nos desirs.

J'ay attendu longtemps ce mois cy quelque nouvelle piece de Poësie; mais on n'a pas jugé à propos de m'en faire present. L'indifference des Auteurs m'a determiné à parcourir tous mes papiers pour y chercher quelque chose qui pût faire plaisir aux Lecteurs. J'y ay enfin trouvé une version paraphrasée de la 29. Ode du troisiéme Livre d'Horace qui n'a jamais été imprimée, je l'ay lûë & examinée avec beaucoup d'attention. Je l'ay même montrée à d'excellents Critiques qui à quelque

petite chose prés, en ont trouvé la Poësie, & les pensées belles. Leur temoignage m'a determiné à la donner, & je suis persuadé que ceux qui la liront ne seront pas plus difficiles qu'eux.



VERSION
paraphrasée de la 29e. Ode du 3e. Livre d'Horace addressée à *Mecenas*, qui commence par *Tyrrhena Regum progenies*, &c.

GRand & fameux neveu
de ces illustres Rois,
Qu'autrefois la Toscane a
reconnu pour maistres,
Noble & digne heritier de
ces nobles ancestres,

Dont un peuple puissant a
reveré les loix,
Quitte pour aujourd'huy
ces éclatantes marques
Et cet appareil glorieux,
Qui fait bien connoistre à
nos yeux,
Que tu sors du sang des
Monarques,
Et viens sçavoir par mon
moyen,
Jusqu'où vont les plaisirs
d'un simple Citoyen.

Ce charmant Tivoly dont

les ſuperbes eaux
Baignent de flots d'argent cent baſſins de Porphyre;
Ces jardins ſomptueux, où l'œil ſurpris admire
D'un art entreprenant les prodiges nouveaux,
Ces palais enchantez, ces pompeux édifices
Ont aſſez occupé tes ſens:
Viens-t'en dans ces lieux innocens
Gouter d'innocentes delices:
Tu n'es pas plus grand qu'Apollon,

Qui fait bien cet honneur
à mon humble vallon.

❧

Tu trouveras mon vin
sur mon buffet placé,
Ce vin que m'a rendu ma
premiere cuvée,
Que pour toy seulement mes
soins ont reservée,
Et que j'ay fait garder
dans un autre glacé:
Tu verras sur mon linge
une moisson de roses,
Et tu trouveras, si tu veux,
Pour l'usage de tes cheveux

De bien plus excellentes choses ;
Car j'ay de ces parfums si doux
Que l'Orient vaincu ne produit que pour nous.

C'est la diversité qui soutient le plaisir ;
Le trop de bonne chere en fait perdre l'envie,
D'un dégoust infaillible elle est toûjours suivie,
Et l'excés du bien même en oste le desir.

Sans or & sans azur ; sans pourpre & sans peinture
Un repas servi proprement
Dans un lieu qui n'a d'ornement,
Que des beautez de la nature,
Sçait bien mieux charmer les soucis,
Que ces pompeux festins, où les Rois sont assis.

Quitte donc pour ce soir le tumulte & le bruit ;

Laiſſe de trop de biens l'abondance importune ;
Laiſſe dans ton palais ta gloire & ta fortune ;
Et ſois abſent de Rome au moins pour une nuit.
Ceſſe de contempler dans ſa grandeur ſublime
Cette Reine de l'univers,
Qui ſur tant de peuples divers.
Leve ſon orgueilleuſe cime,
Et qui par ſes vaſtes projets
Dans tous les Potentats ne

voit que des sujets.

Déja la canicule élance
son ardeur ;
Des feux du fier Lion la
force est assemblée ;
Du grand astre du jour la
flamme est redoublée ;
Et l'air est allumé par sa
vive splendeur.
Le berger entouré de brebis
languissantes ,
Va chercher le secours des
eaux ,
Où ces arbres , dont les

rameaux
Font des ombres rafrai-chissantes,
Mais qui dans cet embrasement
Ne sont pas agitez d'un zephir seulement.

Elevé cependant au suprême pouvoir,
Et malgré ce haut rang étouffé dans la presse
D'un amas de fâcheux qui t'assiegent sans cesse,
Et qui viennent te rendre

un importun devoir,
Tu trouve le repos indigne d'un grand homme:
L'Etat occupe tous tes soins;
Et ta santé te touche moins,
Que ne fait l'interest de Rome,
Pour qui tu redoute l'effort
Des Parthes revoltez ou des peuples du Nort.

Mais de grace dy moy, que sert d'entretenir
De ces évenemens la crain-

te anticipée,
Si cette crainte est vaine,
& peut-être trompée,
Puisque c'est à Dieu seul
de sçavoir l'avenir,
Ces succés éloignez sous
une nuit obscure,
Par sa prudence sont ca-
chez;
Et lorsqu'il nous voit em-
pêchez
A craindre une perte fu-
ture,
Il rit des choses d'icy bas,
Où tel pleure un malheur

qu'il ne sentira pas.

Gardons bien nostre esprit de s'échapper si loin,
Bornons tous nos soucis à la chose presente,
Et croyons que sans fruit nôtre cœur se tourmente
Pour un faux avenir, d'un veritable soin;
Aille comme il pourra, le temps qui nous doit suivre,
Ces chagrins sont pour nos neveux,

Et les maux qui viendront sur eux,
Quand nous aurons cessé de vivre,
En rien ne seroient amoindris
Par la compassion de nos cœurs attendris.

Ainsi que nous voyons un grand fleuve en repos,
Dormir comme un étang dans l'enclos de ses rives,
Puis tout à coup lassé de voir ses eaux captives,

S'élever, s'elargir, & pousser mille flots:
Il paroist une mer, & son ravage étrange
Entraîne troupeaux & maisons;
De même en changeant ses saisons;
Le temps fait qu'un état se change,
Et mêle en ses divers effets
Le tumulte au repos & la guerre à la paix.

Ce

Ce changement de temps peut troubler nos plaisirs ;
Mais celuy-là sans doute en éprouve un extrême,
Qui tout autant qu'il peut se renferme en soy-même,
Et qui de ce qu'il tient contente ses desirs.
Le beau temps d'aujourd'huy comble toute sa joye ;
Que demain le Ciel soit changé
Que de noirs nuages chargé,

Il éclate, il tonne, il foudroye;
Le sage ignore ce malheur,
Et jusqu'à ce qu'il souffre, épargne sa douleur.

Bien moins s'avise-t'il par des cris superflus
De rappeller à soy la disgrace passée,
Bien moins occupe-t'il son cœur & sa pensée
A luy rendre presents des maux qui ne sont plus,
Il sçait qu'un siecle entier

de troubles & d'allarmes
Ne sera pas revivre un
mort,
Il sçait que les arrests du
sort
S'executent malgré nos lar-
mes,
Et que même une Deité
Ne peut pas empêcher qu'-
un malheur n'ait esté.

La fortune se plaît à frap-
per de grands coups;
En ses jeux insolens elle est
opiniâtre;

Elle est souvent contraire
à qui plus l'idolâtre,
Et son visage est traître,
alors qu'il semble doux:
Elle fait de grands dons,
mais leur peu de durée
Afflige nostre ambition;
Bien souvent la possession
En est courte & mal asseurée;
Et ce que je tiens de sa main
Un autre le tiendra peut-estre dés demain.

Je ne ſuis point ingrat des biens qu'elle m'a faits ;
Je vante ſes faveurs, je l'en aime, & l'en louë,
Sur tout quand à ma porte elle fixe ſa roüe,
Et ſemble vouloir rire au gré de mes ſouhaits.
Mais ſitoſt que je ſens qu'elle ébranle ſon aiſle,
Pour voler en d'autres quartiers,
Je me diſpoſe volontiers
A luy rendre ce qui vient d'elle

Et ne demeure revêtu
Que du manteau certain de
ma propre vertu.

❧

Quand je serois privé de
tout autre soutien ;
Jamais la pauvreté n'é-
tonneroit mon ame,
Et je n'y connois rien qui
soit digne de blâme,
Quand on se peut vanter
qu'on est homme de bien :
Je la tiens preferable aux
richesses lointaines,
Qui viennent des bords

estrangers,
Qu'on cherche avec tant de dangers
Par des routes si peu certaines;
Où l'on reclame si souvent
L'indulgence des flots & la faveur du vent.

Armez donc vos fureurs contre l'air & les eaux,
Aquilons inhumains, fiers Auteurs des naufrages,
Vous aurez tout loisir de former vos orages,

*Avant que d'abimer ny
moy ny mes Vaisseaux,
Quand je m'embarqueray
sur le fameux Egée
Zephire les caressera,
Luy seul mes voiles enflera,
Ma Barque sera chargée:
Tout sera calme aux environs,
Et Pollux & Castor tiendront mes avirons.*



Avis

Avis utile aux Mathematiciens.

M. le Duc de la Force Protecteur de l'Académie des belles Lettres, Sciences, & Arts de Bordeaux; ayant dessein de proposer un Prix à tous les Sçavans de l'Europe, a laissé le choix du sujet & la decision à cette Compagnie, qui a choisi l'explication des effets du Barometre.

Le Prix sera une Medaille d'or de la valeur de 300. liv. au moins, ayant d'un costé, les Armes de M. le Duc de

la Force, & de l'autre la devise de l'Académie.

Il sera donné le premier de May prochain, à celuy dont le sistême sur la cause des variations du Barometre sera le plus probable.

Les Dissertations peuvent estre en François ou en Latin, & elles ne seront reçûës que jusqu'au premier de Mars prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence sans le nom de l'Auteur; & dans un Billet cacheté, l'Auteur mettra, avec la même Sen-

tence, son nom, ou une adresse quelconque, pour se faire connoistre. Le tout affranchi de port, à l'adresse du sieur Brun, Imprimeur de l'Academie de Bordeaux, ruë S. Jâmes.

Je suis fort redevable à M. D. L. J. des Lettres pleines d'érudition, & des bons conseils qu'il m'envoye, si j'avois l'honneur de le connoistre, je le remercierois particulierement de l'obligation que le Public luy peut avoir s'il me tient parole. La maniere dont il deffend la memoire de feu

M. Devizé contre le fiel de M. de la Bruyere, est pleine d'équité, de gout & d'esprit. *On peut mettre*, dit-il, *au nombre des gasconades, c'est-à-dire des hyperboles outrées ce que M. de la Bruyere dit du Mercure Galant, qu'il étoit immediatement au-dessous du Rien, la pensée n'est pas juste & elle doit estre mise au nombre de celles qui sont marquées à ce coin par le P. Bouhours dans sa maniere de bien penser. Au fonds cela est faux : on trouvoit dans le Mercure de M. Devizé de jolis morceaux ; on y apprennoit les*

familles, ceux qui venoient au monde & ceux qui en sortoient, les pieces qui couroient dans le monde galant, ce qui se passoit dans la Republique des Lettres, & l'histoire du siecle courant. Compte-t-on cela pour rien? on vit dans le monde, il est bon de sçavoir ce qui s'y passe; cela vaut mieux que de rétablir une lacune d'un Auteur Grec, ou un passage corrompu.

M. Devizé écrivoit poliment & agreablement, son stile estoit chastié & correcte, on le lisoit avec plaisir. M. de la Bruyere écrivoit durement, son

stile estoit negligé ; & on sent en lisant ses ouvrages que l'Auteur estoit chagrin & atrabilaire, & toûjours en colere contre le genre humain : son stile est poëtique, & monté sur des échasses : il tient bien plus de Juvenal que d'Horace : je ne parle point du fonds des choses ; mais seulement de la maniere dont il met ses pensées en œuvres.

M. D. L. 5. qui continuë ces remarques avec beaucoup de discernement & d'érudition, en fait dans sa Lettre une autre que je renvoye à l'Académie des Medailles &

& aux Sçavants qui s'y connoissent. *Je vis*, dit-il, *ces jours passez, le Portrait du Roy gravé par Lincks d'aprés le sieur de la Haye, & dans l'enfoncement une Montagne sur laquelle estoit un Chasteau tout en feu, & au bas de l'Estampe ce Discours Latin du fameux Santeüil.*

Vicit inaccessis consisas rupibus arces
Miraris ? per Rhenum hic sibi fecit iter.

Santolinus Victorinus.

Pourquoy s'étonner que LOÜIS
Prenne une Place inaccessible,

Son bras n'est-il pas invincible ;
Et le Rein n'a-t-il pas fait un passage aux Lis.

Je doutay, ajoûte-t-il, *que* vincere arcem, *eut esté employé souvent dans le temps d'Auguste pour dire prendre une Ville ; mais je soutins que* consisas *estoit un barbarisme : le Poëte aura crû que de* consido, considi, *venoit* consisum ; *mais c'est* consessum. Je suis trop du sentiment de l'Auteur de la remarque, pour prendre le parti de Santeüil contre luy. Si quelqu'un juge à propos de le faire, je rendray,

si cela luy fait plaisir, sa réponse publique.

Mais à propos de Remarques, & de Litterature, je me souviens qu'on m'a averti que je devois être exact à annoncer les Livres nouveaux : il en tombe heureusement un sous ma main.

M. Dancourt vient de donner une petite Comedie nouvelle qui a pour titre, *Les Festes du Cours* : on ne laisse pas d'y rire ; mais le Parterre indulgent à son ordinaire avoue qu'il n'y comprend rien, & c'est asseurement

grand dommage, car il y a dans cette Piece un certain Cynœdor qui est le genie du Bal, qui se tourmente comme un Diable, depuis le commencement de la Comedie jusqu'à la fin, pour venir à bout de demêler une chaine d'inconvenients, où l'on a la rage de ne vouloir rien comprendre. Le langage en est tres-françois; il est même orné de Sentences magnifiques sur l'esprit, sur le cœur & sur les mœurs: & on soûtient que l'Auteur a fort bien fait de se dedommager de

l'obſcurité de l'intrigue, par la clarté de certains endroits de ſes Chanſons: *Un Avocat s'y fait cocu luy-même*, & l'on ne ſçait ce que tant d'autres gens y font; en un mot ce qu'il y a de vray, c'eſt que les termes y ſont ſi joliment envelopez, que l'eſprit va tout droit à ce qu'il veut dire, *auditorem rapit.* Pour moy qui ne ſuis point critique, & qui n'ay point l'art de l'être, il me ſemble que l'on a raiſon d'être content des maſques, des danſes, & même de quelques chanſons

que Cynœdor & Choreda chantent à merveille.

Il y a un si grand nombre d'honnestes gens dans les Provinces qui m'ont recommandé de leur faire part des morceaux de Theatre qu'on approuve davantage dans les Pieces nouvelles qui se representent icy, que je croi ne pouvoir mieux m'y prendre pour les contenter, que de placer dans le Chapitre que je fais exprés pour eux, toutes les chansons de cette Comedie : Ceux qui en voudront la Musique n'auront qu'à me la demander,

j'auray ſoin de la leur envoïer. Je me flatte qu'on ne me reprochera point d'avoir employé cet Article pour groſſir mon Livre, puiſque je l'ay augmenté de 80. pages, & que j'en ay de beaucoup diminué le caractere.

PROLOGUE DES FESTES DU COURS.

CHOREDA.

PRÉS de la plus superbe Ville
Que couvre la voute des Cieux,
Dans un séjour délicieux
Que baigne une eau pure & tranquile,
Lieu charmant & digne des Dieux
L'amour a choisi son azile.

CYNOEDOR.

Tandis que l'horreur de la Guerre
Mettoit en feu toute la Terre,
Ce sont ces beaux lieux que la Paix
Avoit choisi pour son Palais.

ENSEMBLE.

Les soins du plus grand Roi du monde
Ont mis Bellone dans les fers
Et par sa sagesse profonde
La Paix pour son séjour a le vaste Univers,

ENSEMBLE.

Les Ris, les Jeux, viennent prendre la place,

Qu'elle occupoit dans ces heureux Climats,
Favoris du Dieu de la Thrace,
Venez, volez, accourez sur leurs pas,
Qu'ici le plaisir vous délasse
De la fatigue des Combats;
Et que l'Amour luy même en chasse
Tout ce qui ne luy convient pas.

CHOREDA.

Venus vousappelle
Dans ce beau réduit,
Plein d'ardeur pour elle
Le Dieu Mars la suit;
Et prés de vos belles
L'Amour vous conduit,
Son Flambeau vous luit;
Discrets & fidelles
Venez-y sans bruit.

CYNOEDOR.

CYNOEDOR.

Venus en colere
A dit à l'Amour,
Qu'en certain mystere
On craint le grand jour;
Jadis à Cythere
En flagrant délit
Phœbus la surprit,
L'Amour pour luy plaire
Prend ici la nuit.

CHOREDA.

Ici Venus veille
Pour ces Favoris,
Le Dieu de la treille
Endort les Maris,
Tous les Dieux ensemble
Prêtent leur secours.

Septembre 1714.

Q

Au Dieu des Amours,
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au Cours.

ENSEMBLE.

Tous les Dieux ensemble
Prêtent leur secours
Au Dieu des Amours,
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au Cours.

Fin du Prologue.



DIVERTISSEMENT DES MASQUES.

AIR.

Qu'un Bal au Cours sous la feüillage
Est un aimable amusement :
La Coquette, & la plus sage
Y viennent également
Ecouter le doux langage
D'un jeune & nouvel Amant.
Qu'un Bal au Cours, &c.

Il n'est dans aucun bocage,
Oiseau de qui le ramage
Soit plus doux & plus charmant.

Que le séduiſant langage
D'un jeune & nouvel Amant.
Qu'un Bal au Cours, &c.

La liberté regne en ces lieux,
On n'y craint point la médiſance.

Les Jaloux & les ennuyeux
Y ſont dupez par l'apparence.

Des Argus les plus curieux,
On y trompe la vigilance.

Jolis propos, diſcours joyeux
S'y débitent ſans conſequence.

L'Amour pour y combler nos vœux
Eſt avec nous d'intelligence.

Tel y veut trop ouvrir les yeux
Qui voit ſouvent plus qu'il ne penſe.

AIR.

Pour faire au Cours des conquêtes nouvelles
L'Amour attire tout Paris ;
Au clair de la Lune les Belles
Changent souvent de Favoris,
Et ne sont gueres plus fidelles
A leurs Amans qu'à leurs Maris.

AIR.

Jeunes Fillettes
Dissimulez
Les ardeurs secrettes
Dont vous brûlez ;
Quand sous son Empire
Le Dieu des Amours
A sçû vous réduire ;
Cachez bien toûjours

Ce qu'il vous inspire,
Ou si son martire
Vous force à le dire,
Laissez vous conduire
Aux Fêtes du Cours.

AIR.

BEautez qui voulez qu'on vous aime,
Pourquoi vous défendre d'aimer ;
Il est mal aisé d'allumer
Les Feux d'amour sans en brûler soi-même.

Branles en Contre-danse.

AU Cours après la danse
Pour les tendres Amans,
Il est sans consequence
D'agréables momens ;

L'Amour pour écarter tout ce qui
les traverse
Amuse les Mamans
Long-tems ;
Il endort les Maris
Rigris,
Et le Diable les berce.

Au Bal du Cours les Dames
Dans la belle Saison,
Du succés de leurs flâmes
Causoient sur le gazon,
Entr'elles les Amours troquerent
leur chaussure.
Et ce changement-là,
Prouva
A bon nombre d'Epoux
Jaloux,
Quelle étoit leur Coëffure.

Ici maint agreable
Tout rempli de Bachus,
Vient au sortir de table
Faire insulte à Venus.
L'Amour toujours au guet prompt
à vanger sa mere,
Aprés deux ou trois tours
De Cours
Leur décochant un trait
Les fait
Tomber dans quelqu'orniere.

Persecuteurs des Dames
Jaloux trop curieux,
Laissez en paix les ames
Dans ces aimables lieux:
De soins & de soucis dégageant
nos pensées,
Sans nous priuer du jour

L'Amour

L'Amour
Nous rend comme les Dieux
Heureux
Dans les Champs Elisées.

***

Assis prés de sa femme
Un Avocat au Cours,
Méconnoissant la Dame
Lui conta ses amours;
Elle pour profiter de son erreur extrême
En tira de l'argent
Comptant,
Et le pauvre Avocat
Bien fat
Se fit cocu lui-même.

***

Une jeune coquette

Femme d'un Orlogeur,
A certaine amourette
Ayant livré son cœur,
Tandis qu'à travailler chez luy
l'Epoux demeure,
La Belle & son Galant
Souvent
S'en vont au Cours exprés
Au frais
Du Berger sonner l'heure.

***

Amans dans les Ruëlles
Ne passez plus vos jours,
Il est des nuits plus belles
Pour vous aux Bals du Cours,
L'Amour vous offre icì des conque-
tés aisées,
En faveur de la Paix
Ses Traits

Ne forment que des nœuds
Heureux
Dans les Champs Elisées.

D'une aimable Grisette,
Certain vieux Brocanteur
Par contrat fit emplette
Sans s'assurer du cœur
L'exemple d'un Epoux dont toute la fortune,
Venoit de trafiquer
Troquer,
Fit qu'elle trafiqua
Troqua ....
Au Cours, au clair de Lune.

Une Fille sçavante
En l'art de Cupidon,

De ses droits joüissante
En usoit bien dit-on,
Mal instruit de ses feux, un Tu-
teur mal habile
La crût au Cours la nuit
Et prit
Sa Femme & son Rival
Au Bal
Au lieu de sa Pupille.

Le Démon de la Dance
Pour flater ses desirs,
De toute sa puissance
Travaille à vos plaisirs;
De ses empressemens il ne veut
pour salaire
Que l'honneur de pouvoir
Vous voir
En foule ici témoins
Des soins
Qu'il prendra pour vous plaire.

Voilà ce qu'il y a de plus comique dans la Piece. Mais ce qu'il y a de meilleur à la tête de cet Ouvrage c'est une Epître en grands & petits vers dediée au Prince Royal & Electoral de Saxe.

Je n'aurois pas manqué de faire ce mois-cy un détail peut être agreable des grandes festes que M. le Prince de Vaudemont a donné à Commercy à leurs A. R. de Lorraine & à M. l'Electeur de Treves, si l'Auteur du Journal de Verdun (à l'exemple des Princes & Princesses à

l'honneur desquels ces festes se celebroient) ne s'étoit pas luy-même * *satisfait & remply d'admiration de la majestueuse dépense que M. le Prince & Madame la Princesse de Vandemont avoient faites en leur faveur ; encore du plus grand cœur & des belles manieres dont le tout fut accompagné : Mais helas ! que les plaisirs de la vie, même ceux des Princes sont courts & sujets à bien des traverses !*

Les plaisirs, continuë cet illustre Auteur, *qui s'étoient*

* Ces paroles sont tirées mot pour mot du Journal de Septembre.

comme donnez un rendez-vous à Commercy, s'évanoüirent presque aussitôt que les Testes Couronnées en furent parties. Ensuite il annonce d'un ton pitoyable par le choix des termes, la mort de Madame la Princesse de Vaudemont, dont il est aussi vray que toute l'éloquence des hommes exprimeroit à peine le caractere & les vertus, qu'il est seur que l'Auteur du Journal de Verdun qui se pare des dépoüilles du Mercure est un mauvais Orateur. Mais sur tout ses raisonnements politiques & decisifs

me paroissent fort bien trouvez.

Il y a lieu de croire, dit-il, *que les Juges & arbitres de la paix compenseront la plûpart des Articles de dedommagement, & que leur principale attention roulera sur la restitution à faire des Villes & Provinces occupées pendant le cours d'une guerre longue & sanglante, commencée avec si peu de necessité & de fondement. Car si le motif d'une riche succession disputée entre deux puissants concurrents, a allumé la guerre d'Espagne, on n'apperçoit aucun legitime prétexte qui ait*

pû faire entreprendre celle du Nord.

Oh ! le Juriste porte ses veuës bien loin ! que fera-t-il maintenant que la Paix est faite ? si l'on me permet cependant de raisonner contre luy, l'émulation rendra peut-estre nos ouvrages meilleurs.

Je n'offense personne, Messieurs, je le repête encore ; mais je croy qu'il est naturel d'attaquer des esprits qui se reposent assez sur la bonne opinion qu'ils ont de leur étude pour nous donner

des balivernes de leur imagination pour des productions solides; qu'on ne se previenne en un mot ny pour eux, ny pour moy; mais que de bonne foy, les gens éclairez mettent dans la balance, d'un côté le droit usurpé que les uns ont de raisonner comme bon leur semble, & de l'autre, l'obligation où je suis de me taire, jusqu'à ce qu'on m'accorde la liberté de m'étendre d'avantage, & qu'ils nous jugent. Je vais en attendant battre la campagne, & promener d'abord jusqu'à Chi-

non; les lecteurs qui voudront m'y accompagner, ils y apprendront le succés d'une des plus splendides & des plus galantes festes qu'aucun particulier ait donnée en France pour le retour de la Paix.

M. des Molieres homme riche & de distinction dans cette Province fit dresser le douze du mois passé tout l'appareil d'un Feu magnifique au milieu d'une Terrasse vis-à vis le Convent des Capucins de Chinon. Le Theatre de cette réjoüissance se trouva ainsi heureusement

situé sur le haut d'une Montagne qui commande à la Ville & à la Riviere. Plus de cinq cens chandelles enfermées dans des Lanternes servirent à illuminer le Convent dont les murailles du Jardin furent bordées d'un grand nombre de pots de fer & de terre pleins de gaudron & d'autres feux, une quantité prodigieuse de fusées & de gerbes se meslerent au bruit des Tambours, des Trompettes, des Hautbois, & des Violons, dont le desordre agréable fut in-

terrompu par plusieurs décharges de six pieces de canon qu'on avoit rangées sur la Terrasse, & qui tirerent jusqu'à ce que tout l'artifice du Feu de joye fut consommé. Toute la Ville de Chinon sur les Remparts, sur les Ponts & dans la Campagne répondit à cette feste par mille acclamations de vive le Roy. Enfin les illuminations furent si nombreuses & si grandes, que bien des gens assurent avoir leu de plus d'une demie lieuë, à la faveur de leur lumiere, & aprés de trois lieuës

à la ronde, toute la campagne a eu le plaisir de voir cette réjoüissance, qui fut suivie d'un repas dont la propreté, l'abondance & la delicatesse firent les honneurs à plus de quatre-vingt personnes.

Pour changer de theatre & de matiere, je prie ceux qui ne s'ennuyent point de voyager avec moy de me tenir compagnie jusqu'à Venise, où je vais en entrant offrir à leurs yeux la fidelle peinture d'une Histoire si veritable, & si fraîche, qu'elle fait encore à present tout le

bruit de cette Ville.

Le vingt trois du mois passé, on mit en prison, par ordre des Inquisiteurs de l'Etát, le Curé de la Paroisse de S. Mathias âgé d'environ 60. ans, accusé d'entretenir correspondance en France. Son Accusateur avoit contrefait le caractere de son écriture, & avoit composé une Lettre, dans laquelle il disoit que le Senateur bien connu, n'ayant pû aller au * *Pregadi*, n'avoit pû s'informer de ce qui s'y étoit passé. Ce pauvre Curé a

* Conseil des Dix.

été mis à la question plusieurs fois, & a souffert tous les tourmens imaginables; mais loin de confesser un crime qu'il n'avoit point commis, il a toûjours répondu avec fermeté qu'il étoit innocent. Cependant on fut prêt à le condamner à la mort; mais comme on luy avoit donné tous les tourmens que les Loix permettent, sans pouvoir arracher de luy l'aveu du crime dont on prétendoit qu'il fut coupable, on le condamna à une prison perpetuelle, dans l'espoir qu'avec le temps il denonceroit

nonceroit le Senateur.

Le même Accusateur a tenté de joüer un pareil tour au Curé de Saint Jean, & est allé chez luy, luy dire, qu'il luy étoit tombé entre les mains une de ses Lettres pleine de matieres d'Etat, & que s'il ne luy donnoit cent sequins il la porteroit aux Inquisiteurs de l'Etat. Le Curé surpris de voir une Lettre de son caractere, quoyqu'il sçût bien ne l'avoir pas écrite, luy dit qu'il luy donneroit les cent sequins, mais qu'il falloit du temps. L'Accusateur s'en contenta,

& répondit qu'il retourneroit dans trois jours pour prendre l'argent, & qu'il luy remettroit alors ladite Lettre. Le Curé fut aussitôt trouver un Avocat pour consulter cette affaire. L'Avocat luy dit, *Si vous estes coupable, payez, & tâchez de r'avoir cette Lettre; sinon allez rendre compte aux Inquisiteurs de ce qui se passe.* Le Curé prit ce dernier parti, il fut les trouver, & leur dit, qu'une personne inconnuë étoit venuë luy faire voir une Lettre où il y avoit des matieres d'Etat, qu'elle parois-

soit être de son caractere, mais qu'il asseuroit ne l'avoir pas écrite; qu'il avoit promis à ce faussaire de luy donner cent sequins, & qu'il devoit venir les prendre un tel jour. Les Inquisiteurs se souvenant du Curé de S. Mathias, & se figurant que se pouvoit être quelque malheureux qui contrefaisoit toutes les écritures, dirent au Curé de S. Jean que le jour que devoit venir cet Accusateur, le Capitaine, ou le Grand-Prevôt se trouveroit dans son Eglise avec ses Archers, & que pour faire con-

noître ledit Accusateur lorsqu'il luy parleroit, il n'avoit qu'à se moucher plusieurs fois. L'Accusateur vint à point nommé trouver le Curé pour recevoir les cent sequins, & fut le chercher dans son Eglise, où il confessoit. Le Curé l'aborda, se moucha, & aussitost les Archers du Prevôt se saisirent de sa personne, & le conduisirent en prison, où il fut appliqué à la question, & où il confessa tous ses crimes.

Le Curé de S. Mathias fut reconnu innocent & mis en

liberté avec une joye extraordinaire de tout le peuple, & l'Accusateur a été étranglé, & attaché ensuite à une potence sur la place pendant tout un jour. *C'est la Justice ordinaire des Inquisiteurs d'Etat, differente du Conseil des Dix, qui fait mourir les criminels en public.*

Ce Curé a donné dans cette horrible extrêmité une preuve de la constance & de la fermeté d'un veritable Chrétien. Il a souffert toutes les tortures sans jamais s'en plaindre, & preferé son devoir à sa vie.

Peu de jours aprés son emprisonnement, son Accusateur fut se confesser au Curé de S. Cassan, & luy dit avoir accusé injustement le Curé de S. Mathias & qu'il pouvoit luy confier sa Confession, ce qu'il fit ; mais connoissant par ce moyen son Accusateur, il crût que sa Religion luy deffendoit absolument de le déclarer. Enfin quoyqu'il soit sorti de prison il y a huit jours, il n'est retourné chez luy qu'hier, pour éviter la grande quantité de peuple qui meurt d'envie de le voir.

Cet Accusateur étoit Ferrarois, & avoit tiré cinquante pistoles en plusieurs fois du grand Chancelier deffunt, par des Lettres contrefaites de son caractere. Il a joüé le même tour à plusieurs autres personnes.

Bien m'en prend de n'avoir pas ce mois-cy un seul Mariage à annoncer au Public. Cet Article de moins m'épargnera la façon d'une liaison, & la peine de me justifier sur ce chapitre de plusieurs fautes que d'honnestes gens prétendent avoir remarquées dans

les Genealogies du mois passé. Je diray cependant pour mon excuse, qu'elles ne m'appartiennent pas toutes, & qu'elles naissent autant des noms propres qui sont desfigurez dans les Memoires qu'on m'envoye, que de ma negligence à prier mon Genealogiste de les verifier, & de corriger mes épreuves : Mais j'auray doresnavant une si grande attention là-dessus, que j'espere qu'on ne me reprochera plus cet inconvenient. L'Article suivant và faire preuve de mon exactitude.

Le

Le P. Loüis de Sanlecque, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, Prieur de Charnay prés Dreux, connu par ses Ouvrages de Poësie, mourut en son Prieuré le 14. Juillet 1714.

Dom N... Pouderoux Abbé de S. Martin de Canigoux, mourut le 28. Aoust 1714.

Madame la Princesse de Vaudemont Anne Elisabeth de Lorraine, mourut d'une attaque d'apoplexie le cinq Aoust, dans le Chasteau de Commercy, elle estoit née

le 6. Aoust 1649. & elle avoit esté mariée le 27. Avril 1669. à Charles Henry legitimé de Lorraine Prince de Vaudemont depuis Grand d'Espagne de la premiere classe, Chevalier de la Toison d'Or & Gouverneur du Milanez ; de ce mariage estoit né Charles Thomas de Lorraine dit le Prince Thomas de Vaudemont fils unique, Chevalier de la Toison d'Or, Commandant en Chef l'Armée Imperiale en Lombardie en 1704. mort en trois jours d'une fiévre maligne

à Ostiglia en Italie, le 12. May de la même année, sans alliance.

Madame la Princesse de Vaudemont qui vient de mourir estoit fille de Charles de Lorraine troisiéme du nom Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy de la Province de Picardie, mort le 4 May 1692. & d'Anne Elisabeth de Lannoy sa premiere femme, morte le trois Octobre 1654. M. le Duc d'Elbeuf d'àpresent est fils du même Duc, & d'E-

lisabeth de la Tour en Auvergne sa seconde femme, feuë Madame la Duchesse de Mantouë estoit aussi sa fille, & de Françoise de Montault Navailles sa derniere femme.

M. le Prince de Vaudemont & Madame la Princesse de l'Islebonne sa sœur sont nez de Charles Duc de Lorraine troisiéme du nom & de Beatrix de Cusance Princesse de Cantecroix, qu'il avoit épousé du vivant de Nicole Duchesse de Lorraine sa femme; ce qui donna lieu aux Sentences données à Ro-

me par le Tribunal de la Rotte lès 28. Février 1658. 15. Janvier 1653. & 23. Mars 1654. par lesquelles ce Mariage fut declaré nul & illegitime.

La grandeur de la Maison de Lorraine est si connuë qu'il n'est pas necessaire icy d'entrer dans la discussion de son origine ; on remarquera seulement qu'elle est la plus ancienne des Maisons Ducales Souveraines qui subsistent à present, & qu'elle a toûjours esté considerée comme une des plus illustres entre les

Souveraines de l'Europe depuis Gerard Comte d'Alſace qui l'an 1048. fut inveſti par l'Empereur Henry III. ſon couſin du Duché de Mozelane, que l'on appelloit alors le Duché de la Haute Lorraine.

Meſſire Paul Duc de Beauvillier, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, Chef du Conſeil Royal des Finances, Miniſtre d'Etat, Gouverneur des Enfans de France & Gouverneur de la

Ville & Citadelle du Havre-de-Grace, du Chasteau de Loches, & de Beaulieu, mourut le 31. Aoust 1714. en sa 66e. année Il estoit fils de François de Beauvillier Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Conseiller en ses Conseils, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Tourraine, & des Villes & Chasteaux de Loches, de Beaulieu & du Havre-de Grace, mort le 16. Juin 1687. & de Dame An-

toinette Servient sa premiere femme ; il avoit épousé en 1671. Loüise Henriette Colbert fille de M^re^. Jean Baptiste Colbert Marquis de Seignelay Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand Tresorier des Ordres du Roy ; & de plusieurs enfans nez de ce Mariage il n'est resté dans le monde que Marie Henriette de Beauvillier mariée le 20. Decembre 1703. avec Loüis de Rochechoüart Duc de Mortemar Pair de France son cousin germain, Premier Gentilhomme de la Chambre

du Roy par la demission de son beau-pere. M. le Duc de Beauvillier se voyant sans enfans mâles s'estoit demis depuis quelques années de son Duché de S. Aignan en faveur de Paul de Beauvillier son frere, dit le Chevalier de S. Aignan, né du second mariage de feu M. le Duc de S. Aignan avec Françoise Geré de Luce. M. le Duc de S. Aignan d'aujourd'huy a épousé en 1707. Marie-Anne de Montlezun, fille & heritiere de feu M. le Marquis de Besmaux, dont il a des enfans. La Maison de

Beauvillier, l'une des plus anciennes du Royaume, a pris ſon nom du lieu de Beauvillier en Beauſſe, Bourg ſitué à cinq lieuës de Chartres; elle s'eſt alliée aux Maiſons d'Eſtouteville, d'Illiers, d'Eſtampes, de Clermont Tonnerre, de Beauveau, de Rohan, du Bec, de la Grange-Montigny, du Châtelet, &c.

Dame Marie Heron, veuve de Meſſire Abel de Sainte-Marthe, Seigneur de Corbeville, Doyen des Conſeillers de la Cour des Aydes, mourut le premier Septemb. 1714.

Feu M. de Sainte Marthe son mary étoit neveu des celebres Gaucher, dit Sevole de Sainte-Marthe, & Loüis de Sainte-Marthe freres jumeaux, Historiographes de France, Auteurs de l'Histoire Genealogique de la Maison de France, sortis d'une famille ancienne qui a donné de tout temps des personnes recommendables par leur esprit & leur probité.

Messire Germain Christophe de Thumery, Chevalier Seigneur de Boissise, le Vé, &c. Conseiller du Roy en ses

Conſeils, Préſident en la ſeconde Chambre des Enqueſtes, mourut ſubitement le 1. Septembre 1714. âgé de 70. ans. Il étoit fils de Christophe de Thumery, Seigneur de Boiſſiſe, mort en 1657. & de Magdelaine le Coigneux, morte en 1687. Il avoit été receu Conſeiller au Parlement en 1673. & Préſident aux Enqueſtes en 1682. Il avoit épouſé Magdelaine le Tellier de même famille que Meſſieurs de Courtenvaux, & de Souvré, & fille de René le Tellier ſieur de Morſan & de

Neuvy, Conſeiller en la Cour des Aydes, & de Françoiſe Briçonet; il en a laiſſé René de Thumery, Conſeiller au Parlement de Metz, qui a l'agrément de la Charge de Monſieur ſon pere; Adrien de Thumery, Chevalier de Malthe; & Magdelaine de Thumery, mariée en 1695. à Jean-Baptiſte de Flexelles, Comte de Bregy; & Valentine de Thumery non mariée. La famille de Thumery eſt une des plus anciennes familles de Paris; il y a plus de 300. ans qu'elle eſt en poſſeſſion de la

Terre de Boissise, & elle s'est alliée aux meilleurs familles de la Robe.

Dame Marie Magdelaine Boucherat, veuve de Messire Henry de Fourcy, Comte de Chessy, Conseiller d'Etat ordinaire, & ancien Prevost des Marchands, mourut le trois Septembre 1714. Elle étoit fille de feu Messire Loüis Boucherat, Chevalier Comte de Compans, mort Chancelier de France le 2. Septemb. 1699. & de Dame Françoise Marchand sa premiere femme. Feu M. de Fourcy étoit neveu

de Dame Marie de Fourcy, femme de Messire Antoine Coiffié, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Sur-Intendant des Finances, & fils de Henry de Fourcy, Seigneur de Chessy, Président de la Chambre des Comptes de Paris, Sur-Intendant des Bastiments, & Conseiller d'Etat, & petit fils de Jean de Fourcy, Seigneur de Chessy en Brie, successivement Secretaire du Roy, Tresorier de France à Paris, Président des Comptes, Sur Intendant

des Bastimens & Conseiller d'Etat. Madame de Fourcy qui vient de mourir a eu pour enfans feu Messire Henry-Loüis de Fourcy, Maistre des Requestes ; Olivier François de Fourcy, Chanoine de Paris, Abbé Commendataire de S. Ambroise de Bourges, cy-devant Conseiller au Parlement; Balthazar-Henry de Fourcy, receu Chevalier de Malte sur ses preuves admises le 25. Janvier 1673. depuis Chanoine de Nostre-Dame, Abbé Commendataire de S. Vandrille, Docteur de Sorbonne; Achilles-

Achilles-Balthazar de Fourcy, receu Conseiller au Parlement en 1699. & Angelique Henriette de Fourcy, mariée le 31. Mars 1689. avec Paul de Fieubet, Seigneur de Reveillon, Conseiller au Parlement, puis Maistre des Requestes.

Il n'est presque rien de plus seur pour soutenir le titre & le merite de ce Livre, que d'avoir beaucoup d'attention à debiter galamment un grand nombre de bagatelles. La science de cet ouvrage ne consiste pas tant à sçavoir passer delicatement d'une matiere à

une autre, qu'à sçavoir le remplir d'une infinité de choses, qui amusent ou qui surprennent les Lecteurs. Mais pour arriver à ce but, il faut qu'on me les donne, que je les ramasse, ou que je les invente. J'ay mauvaise opinion de ce que j'invente, ce que j'ay ramassé ce mois cy, où tout le monde est en vendange, ne vaut pas grande chose, & ce qu'on m'a donné ne ressemble pas mal à ce que j'ay ramassé. Se souleve qui voudra contre cette plainte, je voudrois n'avoir pas raison de la

faire : mais je suis seur que les plus rebelles admireroient ma constance, s'ils étoient témoins de mon attention à lire, à choisir, ou à mettre au rebut tous les Memoires qu'on m'envoïe. J'en suis fâché, Messieurs, c'est vôtre faute, & c'est vous même qui me réduisez à la necessité de suppléer à ce défaut ; mais heureusement on m'apporte une Lettre qui va peut être servir à m'en épargner la peine. Sans doute, & elle semble justement faite en consequence de ce que je viens de dire.

Voicy encore des Vers, Monsieur, & des Vers de ma façon; mais en verité je ne vous les donne que pour l'acquit de ma conscience seulement, & que parce que je l'ay promis, je vous ay déja dit que je ne suis pas Poëte & vous l'avez bien veu; aussi n'est-ce pas pour me conformer à l'usage que je me deffend de cette qualité, je voudrois la meriter je m'en ferois honneur; mais je ne la merite pas; pourquoy donc me direz vous, vous mêler de faire des Vers? c'est par complaisance, il a pris en gré à quelques femmes de ma connoissance,

parce que j'en ay fait pour elles quelques fois d'assez mauvais, de s'imaginer que j'étois capable d'en faire de bons, & il a fallu malgré moy avoir correspondance avec l'Auteur du Mercure; & luy envoyer ce qu'on vouloit que je fisse. Quand Monsieur du Fresny devroit m'accuser d'ingratitude, je ne puis m'empescher de dire, en passant, que j'ay souvent esté surpris de ce que, luy, qui a infiniment d'esprit & de gout, a toûjours employé ce que je luy envoyois; je ne suis pourtant point redevable à sa complaisance de l'honneur

qu'il m'a fait ; il me connoiſt ; mais je n'avois garde de paroître à viſage découvert en ſi mauvais équipage, outre que mes Lettres étoient Anonimes ; je déguiſois encore mon caractere & je prenois toutes les precautions neceſſaires pour empeſcher qu'il ſçeut de quelle part mes Lettres luy venoient ; tout étoit cependant donné au Public quelque fois avec les corrections qu'il prenoit la peine de faire, & quelque fois en faiſant des réponſes parodiées. Son indulgence peut bien avoir favoriſé la décadence d'un livre à laquelle

ſans doute, j'ay eu l'honneur de contribuer pour ma part.

Vous voyez, Monſieur, que je n'ay pas plus de vanité que j'en dois avoir; & comme je n'ay pas trop bonne opinion de ce que je fais on ne me fait aucun chagrin de me perſuader que j'ay raiſon, cependant les Dames dont je viens de parler confirmées dans leur erreur par la réüſſite de ces bagatelles, faites toûjours à la hâte, & avec négligence, ſont revenuës à la charge avec le nouveau Mercure; j'ay reſiſté aux premieres attaques mais j'ay eu beau leur dire que

vous estiez trop circonspect & trop difficile, il a fallu ceder pour cette fois & faire un envoy de la derniere Enigme dans le gout de celle que M. Anceau fit il y a quelques mois pour l'Enigme de M. de ** la maniere dont elles s'y sont prises pour deviner celle en question m'a donné en même temps occasion de me venger de leur persecution. Au reste, Monsieur, si je ne prens pas avec vous les mêmes précautions dont je me suis servy avec M. du Fresny, c'est aprés vous avoir fait connoître l'indifference que j'ay pour le sort de ces amusemens,

mens, ausquels mes occupations ordinaires ne me laiſſent gueres le loiſir de penſer. Je ceſſerois pourtant de les regarder avec la même negligence s'ils me procuroient quelquefois le plaiſir de vous aſſurer de l'eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'eſtre, Monſieur,

Voſtre, &c.

ENVOY
ſur le mot de la derniere Enigme du mois paſſé.

A Quelques Dames du quartier

Souris, les beaux yeux de Cation, l'oyseau bleu, Cabricolet, la jeune veuve, la Precieuse, les deux Tourterelles, & le veritable Amphitrion.

L'Auteur de l'Enigme suivante dit, que pour établir sa réputation, il est bien aise qu'on sçache que c'est luy qui l'a faite.

ENIGME.

Bien des gens se passent
de moy,
Cependant je suis necessaire.
Ceux qui vous diront le

contraire
Ne ſont pas gens de grand alloy.
Je ne plais guere à la jeuneſſe,
A la bien élever, lorſque l'on s'intereſſe,
On la reprend ſouvent à mon ſujet.
Selon l'occaſion, j'ay la gauche, ou la droite,
C'en eſt aſſez, j'ay fini mon projet;
Si vous me devinez, vous ſerez bien adroite.

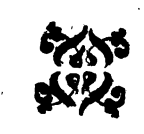
L'Auteur de celle-cy dit qu'il est si jaloux de sa réputation, qu'il est bien aise qu'on ne sçache pas que c'est luy qui l'a faite.

ENIGME.

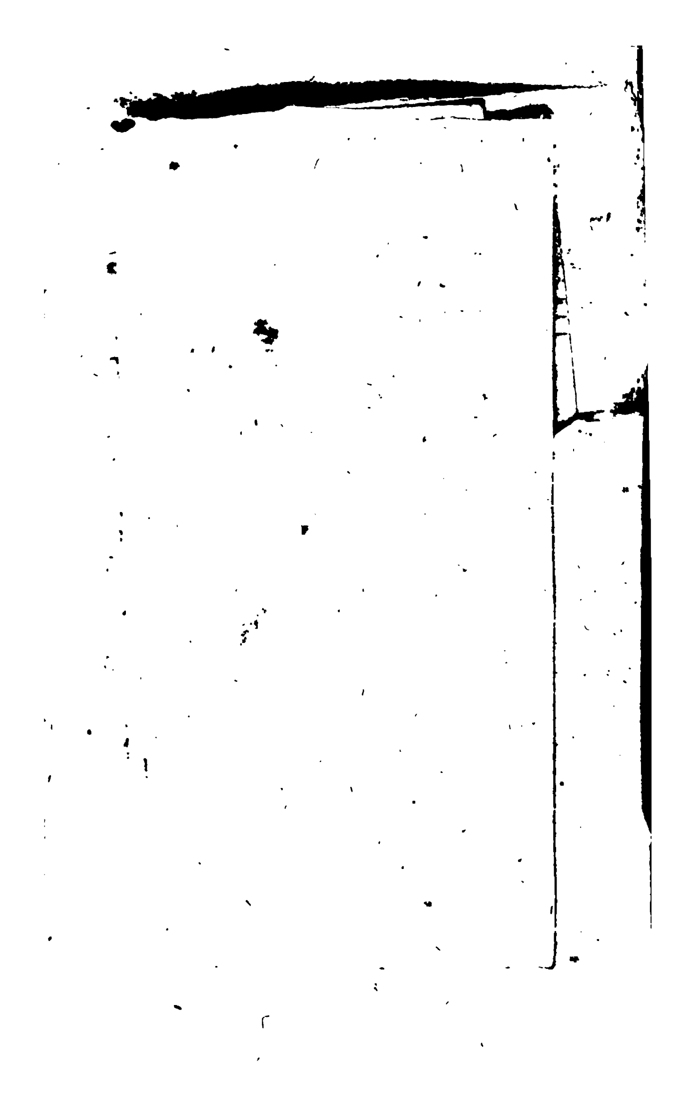
JE suis un enfant de la terre
Que l'on forme à coups de marteau,
On me polit sous le ciseau,
Et je fais à l'acier une immortelle guerre.
Promethée ou Deucalion

M'arracherent jadis du
sein de la matiere,
Et tirerent de moy, dit-on,
L'origine de la lumiere.
Je ne sçay guere à quoy res-
semble ma couleur :
Mon pere est un brutal
dont la main me déchire,
Et c'est de mon être qu'on
tire
L'experience, l'art, l'éclat
& la chaleur.

Un prélude pour annoncer une Chanson faite sur une coquette doit-il être bien serieux. Non : Il n'en faut pas même là dessus, disent les connoisseurs ; comme les coquettes ne gardent aucune mesure avec leurs Amants, il ne faut ni scrupule, ni ceremonie pour les chanter.



non-
une
se-
pas
les
o-
ne
il



CHANSON dont les paroles ſont de . . & la Muſique de M. Dubreüil de Vignancourt.

LE changement, Iris, vous eſt ſi doux,
Que lorſqu'on eſt bien avec vous,
On n'oſe s'en donner la gloire:
Celuy qui ſçait vous arreſter,
A ſi peu de temps pour le croire.

Qu'il n'en a pas pour s'en venter.

Voicy bien d'autres nouvelles, Messieurs,

Sçavants contre Sçavants, Lecteurs contre Lecteurs

Combattent à l'envy pour le choix des Autheurs.

Et quoyque je ne sois nullement interessé dans leurs querelles, si par hazard j'annonce quelque chose pour ou contre les uns & les autres, on me rend garant de ce que je ne debite tout au plus, que comme de froides nouvelles. Un

parti se forme pour moy, sans que je sçache seulement si j'ay des partisans ; une autre sçavante ligue s'élève pour me détruire : d'un côté je trouve de l'indulgence & de l'appuy dans les esprits, & de l'autre je me vois exposé au ressentiment de plusieurs de ces fameux genies qu'une étude éternelle remplit tellement de la nature de la grandeur de leurs principes, qu'elle les ensevelit dans l'abîme de leurs meditations. Le tombeau de Boileau qu'on me donna le mois passé, & que j'ay mis

dans le dernier Mercure, m'a attiré cette fâcheuse affaire : mais si l'on me tient parole, je repareray ce coup autant qu'il est reparable, en donnant à son tour le Tombeau de Renard qu'on m'a promis. Voilà le vray moyen de me faire des ennemis des deux costez. Mais ce qui me console, c'est que les gens desinteressez conviendront de ma bonne foy, & remarqueront que de toutes les affaires du monde, celle de faire un Livre dont je me mêle tous les mois, est justement celle dont je m'embarasse le

moins. Je ne ſonge en un mot qu'à divertir mes Lecteurs ſans entrer dans le détail des reflexions qu'on fait ſur les pieces que j'imprime. Il y a en verité dans ma façon d'écrire, bien de quoy ſcandaliſer des gens éclairez qui ſçavent preſque auſſi bien que moy (qui ay beaucoup de peine à debiter mon Livre) le cas qu'on fait du Mercure Galant: & je ſoutiens qu'il n'y a preſque perſonne dans aucune Académie du Royaume qui ne ſe crût deshonoré, ſi on l'accuſoit de l'avoir lû. Que cette averſion

pour mes *Ancestres* & pour moy, soit bien ou mal fondée, c'est de quoy, par exemple, je ne me soucie guere encore. Il y aura toûjours parmi les esprits les plus subtils & les plus delicats, de sages Israëlites qui s'amuseront de la lecture de mes contes & de mes chansons; & je mettray, si je peux, tant d'enjoüement dans mon Livre, uniquement pour plaire aux Dames, que leur suffrage me dedommagera de l'indifference des hommes. Quel projet! me dit un Druide, au maintien venera-

ble ; & dont la contenance est si grave & si composée, qu'on diroit qu'il a toute sa vie assisté au banquet des sept Sages, quel projet ! Jeune homme, continuë-t il, on vous ôtera vôtre Livre ! Ce sera, luy dis-je, un grand malheur pour le Public, & beaucoup de peine épargnée pour moy ; mais vous verrez que les Dames appelleront de vôtre Sentence comme d'abus, & qu'elles interposeront l'autorité de mes Superieurs pour me faire condamner à leur conter tous les mois mes raisons ; malgré

vous, malgré moy, & peut-être à la fin, malgré elles-mêmes.

Mais je ne songe pas que le Mercure s'avance, & que je n'ay pas encore dit un mot des nouvelles du mois. Bon! qu'importe, c'est un article que personne ne lit. Outre le Journal de Verdun, il y a tant de Gazettes & de Manuscrits toutes les semaines, dont les circonstances sont si interessantes, & dont le stile est si beau, qu'on ne tient plus aucun compte des nouvelles du Mercure. Cependant il en faut absolument

ſolument debiter, & ce Chapitre eſt auſſi neceſſaire que celuy des Enigmes. Ainſi afin de commencer à en donner quelques-unes par ordre, je vais debuter par une Liſte de tous les Deputez qui ſe ſont aſſemblez à Bade pour le Congrez de la Paix generale qui vient d'y être ſignée par M. le Prince Eugene pour l'Empereur, & par M. le Maréchal de Villars pour le Roy.

NOMS

de Messieurs les Plenipotentiaires & Envoyez qui se sont trouvez au Congrez de la Paix à Bade, commencé le cinquiéme Juin 1714.

De la part de l'Empereur.

M Jean Pierre de Goës, Comte du Saint Empire Romain, Baron de Carlesberg à Monbourg, Seigneur à Razzenegg, Ebentalbach, Porhnstein, & Liebenfels, &c. Conseiller de Sa Majesté Imperiale

& Catholique, Gouverneur du Duché de Carinthie, Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire au Congrez de la Paix à Bade.

M Jean Friderich, Comte de Scilern, &c. Conseiller & Assesseur de la Chancellerie de Cour, & Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Imperiale au Congrez de la Paix à Bade.

Du Roy de France.

M. François Charles de Vinthimille, des Comtes de Mar-

ſeille, Comte du Luc, Marquis de la Marthe, Lieutenant du Roy en Provence, Commandeur de l'Ordre de Saint Loüis, Gouverneur des Iſles Porquerolles, Ambaſſadeur ordinaire de Sa Majeſté aux Ligues Suiſſes & Griſons, & ſon Ambaſſadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire au Congrez de la Paix.

M. Barberie, Seigneur de ſaint Contreſt, Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils, Maiſtre des Requeſtes ordinaire de ſon Hoſtel, Intendant de Juſtice, Police & Fi-

nances des trois Evêchez de Metz, Toul, & Verdun, au Pays de la Sarre & de l'Armée, Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire de Sa Majesté au Congrez de la Paix à Bade.

A

Son Altesse Monsieur.

Le Prince Henry d'Auvergne, Grand Prevost de Strasbourg.

B

De l'Electeur de Baviere.

M. le Baron de Malknecht

Ministre & Conseiller d'Etat de son A. E. de Baviere.

De l'Evesque de Basle.

M Haust, Evesque de Domitiopolis, Suffragant & Grand Doyen du Chapitre de Basle.

Des Princes de Birkenfeld.

M. Simon, Conseiller.

C

De l'Electeur de Cologne.

M. le Baron Karg de Be-

benbourg, Grand Chancelier & Premier Ministre de son A. E. Abbé du Mont de saint Michel en Normandie.

Son Altesse.

M. l'Abbé de Gonzague, Prince de Castillon, &c.

De Madame la Princesse, veuve de M. le Prince de Condé.

M. l'Abbé du Bos.

D

Du Marquis de Bade-Dourlach.

M. Stadelman.

E

De Madame la Ducheſſe d'Elbeuf.

M. le Comte Cremone, Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc de Mantouë.

F

De la part des Etats Generaux des Provinces-Unies.

M. Jean-Louis Ronchel, leur Secretaire, Reſident en Suiſſe.

G

G

Du Duc de Guastalla.

M. le Comte Loüis Cantani, Chambellan & Conseiller intime de S. A. S. Antoine Gonzague Duc de Guastalla & Sabionnette, &c.

De Gennes.

M. de Sorba, Ministre d'Etat & Resident ordinaire à Paris.

H

Du Landgrave de Hesse-Cassel.

M. le Baron de Malsbourg,

Ministre & Conseiller Privé de M. le Landgrave de Hesse-Cassel.

Du Landgrave de Hesse-Darmstat.

M. de Malcowsky, Conseiller Privé & en même tems aussi Envoyé & Ministre Plenipotentiaire de S. A. S. le Duc de Saxe-Gotha, & des Princes & Etats Protestans du Cercle du Haut Rhin, &c.

M. le Landgrave Guillaume le jeune de Hesse-Rhinfels.

Des Chapitres de Hildesheim, & Spire.

M. le Baron de Twikel d'Havixbek, Chanoine des Cathedrales d'Hildesheim & Spire, Archidiacre à Goslar, Conseiller d'Etat de l'Evêché d'Hildesheim, Seigneur de Meubourg.

¶

Du Prince d'Isenghein.

M. Sansot, Conseiller & Intendant dudit Prince.

L

Du Duc de Lorraine.

M. le Begue, Seigneur de Germini, & de Lhelod de Chanteceine, &c. Conseiller & Secretaire d'Etat; Garde des Sceaux de S. A. R. de Lorraine.

Du Chapitre de Liege.

M. le Baron de Vansoul, Abbé de Damas, Chanoine du Chapitre de Liege.

De M. le Prince de Ligne.

M. Merode.

M

De Modene.

M. le Comte Jean François Bergomy, Gentilhomme de la Chambre, Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Province de Garffagnane.

M. l'Abbé Giardini, Conseiller & Ministre d'Etat de son A. S. le Duc de Modene.

Du Duc de la Mirandole.

M. Regnault Dulioli, Noble de Bologne; Professeur public dans les Universitez de Bologne & Padouë.

Du Prince de Montbeliard.

M. Charles Leopold Lesperance, Baron de Sandersleben.

M. Julien Guillaume de Siegman, Conseiller.

M. Jacques Christophe Cuvier, Conseiller.

N

M. le Prince de Nassau Sighen.

M. Rivage.

O

Du Cardinal Ottoboni.

R. P. Ludovico Maria Mauro de Chierici Regolari minori.

P

Du Pape.

M. le Comte Passionei, Referendaire de l'une & l'autre signature, Prelat domestique

& Camerier secret de sa Sainteté, &c.

Du Roy de Prusse.

M. le Comte de Metternicht, Chambellan de sa Majesté Royale de Prusse, Envoyé à la Diete de l'Empire à Aubourg.

Du Duc de Parme.

M. le Comte Octavio Saint Severin d'Aragon, Comte d'Oza, Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. le Duc de Parme.

François-Marie Spinola, Duc de saint Pierre, Prince de Molfeta, &c. Grand d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. & Grand Maistre de la Maison de la Reine Doüairiere, &c.

S

Du Roy de Sicile.

M. de Melarede, Ministre d'Etat de S. M. Sicilienne, Premier Président de la Chambre des Comptes de Turin.

De Spire.

M. Drieshe, Conseiller Aulique & Directeur de la Chambre des Finances de S. A. Monsieur l'Evêque & Prince de Spire.

De l'Electeur de Treves.

M. de Umbschoinden, Conseiller Privé d'Etat de S. A. E. de Treves.

Du Grand Maistre de l'Ordre Teutonique.

M. le Baron de Waldecker

Commandeur de Virnsberg & Wissembourg.

M. Voringen, Conseiller de S. A. S.

W

Du Duc de Wirtemberg.

M. de Hespen, Ministre d'Etat intime de Son A. S. Monseigneur le Duc Regent de Wirtemberg.

Des Marquis Malaspina de Mulazo & Madrignano.

M. l'Abbé Jean-Baptiste Cioli.

NOUVELLES

de ce qui se passe dans Barcelone, & la disposition des Troupes.

Du 21. Aoust.

Il y a dans cette Place 2000. hommes de Troupes reglées tant Infanterie que Cavalerie.

Les Chefs des Rebelles sont le premier Villaroüel, le second c'estoit Poanton Lieutenant General, il est deserté, & son employ est encore vacant.

Il y a un Major General de Bataille qui s'appelle Jozepon. Celuy qui commande la Cavalerie est le Chevalier Romana, le Commandant de l'Artillerie est Baser qui est aussi Ingenieur en chef: Bero no Torner est Capitaine de Bombardiers, & Pacheras est Capitaine des Mineurs.

Le Regiment de la Colonelle, est composé de six Bataillons de 500. hommes.

Le nombre des Habitans qui prennent les armes & qui font actuellement le Service va à 3000. hommes qui sont

parmy les Troupes reglées, & le Regiment de la Colonelle.

Les Places d'Armes sont au nombre de trois ; la premiere s'étend depuis Sainte Catherine jusqu'à la Chapelle de Marcos, la seconde au Palais, & la troisiéme à la Merced.

Ceux qui occupent la Demi-Lune de la porte neuve, ont actuellement un Renfort à saint Pierre & au Jardin de ce Convent.

Le renfort de la bresche est à la place de saint Pierre. Ceux

qui gardent la Demi-Lune de Sainte Claire est le leur à la place de Ehuyl.

Celuy de la garde du Bastion du Levant est à l'Aucata.

Dans l'écurie de l'Aucata, il y a toûjours cent chevaux de Piquet.

Dans le Jardin de Guny, il y a aussi cens chevaux de Piquet hors la Ville le long de la Mer.

Le signal pour l'allarme c'est le toquesin, lors duquel ils sont tous obligez de prendre les armes, & ceux qui refusent de marcher sont pris & mis en prison.

La coupure qui est derriere la bresche prend depuis la porte neuve jusqu'aux Potences, l'on a abattu toutes les Eglises & maisons depuis saint Augustin jusqu'aux Boucheries.

Cette coupure est dans sa perfection; il y a une grande place d'armes, avec un grand fossé de douze pieds de profondeur & dix de largeur. La muraille est de pierre & de terre d'argile; l'on y a mis cinq pieces de canon sur les deux costez chargées à cartouche.

Il

Il y a dans la Place un Conseil de guerre qu'on appelle *Junta magna*, où assistent le Gouverneur de la Province appellé Torrellas, qui estant fort âgé a pour Lieutenans Don Francisco Sayol, Don Joseph de Pinôs, le Comte de Ponbonos, le Comte de Plazencia, le Marquis de Sermanat, Don Francisco Sivaller, & Don Emmanuel Ferrer.

Ceux qui ont soin de faire payer les Troupes, sont Salvador Felice, Juan Llinas, Citoyens, Christofle Llador, les Docteur Monnar, Medecins

Francisco Moscaro, Marchand aussi bien que Joseph Durand, Muriano Durand, Comallas, Juan Albaret, & le nommé Fer. L'argent se prend par tout où l'on sçait qu'il y en a de gré ou de force, & ceux qui refusent de le donner sont pris & mis en prison.

Le nombre des blessez depuis qu'on bat en breche peut aller à 600 hommes.

Le 14. Aoust le Conseil Don Joseph Mir, Don Carlos Ribera, Don Magin Ninon, Don Francesco de la Vega

ge, & le fils du Juge Salvador furent tuez ; le fils aîné de Bissardo, avec deux fils de Lligas furent blessez.

Il y eût dans l'action du même jour 500 hommes tuez ou blessez.

A Gironne le 8. Septembre.

Par les Lettres du quatre, Monsieur, que je viens de recevoir du Camp devant Barcelone, j'apprend que les nouvelles batteries continuoient à tirer vivement pour ouvrir les nouvelles brèches.

& qu'elles estoient presque en estat aussi bien que les Mines.

L'on me mande que M. le Maréchal de Berwick avoit fait sommer le 3. les Barcelonois pour la premiere & derniere fois; ils répondirent qu'ils alloient assembler leurs Conseils, que cela seroit un peu long, mais qu'ils feroient leurs réponses. Le 4. au soir elle n'estoit pas encore venuë. L'on continuë cependant de tirer de part & d'autre & l'on croit qu'ils ne se presseront pas de la faire, parce que le desordre que les canons ont

fait à la tranchée & dans les Mines leur a donné de nouvelles esperances & relevé leur courage; il est certain que la famine est dans cette Place & beaucoup de gens voudroient en sortir, mais M. le Maréchal de Berwick veut que l'on les y fasse rentrer & cela s'execute régulierement. Le 3. plus de 200 personnes entre lesquelles il y avoit beaucoup de femmes, parurent hors de la Ville pour sortir en implorant la misericorde du Roy & criant vive Philippes V. mais on les obligea à rentrer.

Il fait un temps si affreux depuis 10. ou 12. jours que toutes les tranchées ont esté inondées, & qu'il est entré beaucoup d'eau dans les Mines, et qui retardera encore le Siege quelque temps.

Par des Lettres du [illegible] que je viens de receuoir de Mantoue, l'on me mande qu'un Enseigne ayant deserté de la Place avec six soldats, avoit dit que le Conseil estoit encore assemblé, que l'on disoit que trois personnes avoient esté nommées pour aller parler à Monsieur le Mareschal de

Berwick, à sçavoir le General de Bataille Josepet, le Marquis de Tamarit, & le Comte de Plaqentia. Que l'on ne sçavoit pas quel jour ce seroit; mais que s'il y avoit quelque retardement, ce n'estoit qu'à cause du désordre que l'on sçavoit que les eaux avoient fait dans la tranchée & dans les Mines, ce qui leur avoit relevé le courage.

Quant à ce qui se passe dans le Pays du costé de la Marine, le Village de Saint Hiscle a esté pillé & entierement brulé, par le détachement de Mon-

sieur de Vallouic qui estoit à Tordera ; & deux autres des Troupes d'Espagne qui s'y estoient joint Les Rebelles se sont approchez aprés avoir abandonné Canet ; mais lors qu'ils sçûrent que l'on marchoit de ce costé là, ils firent la même manœuvre ; ainsi la chose fut faite sans résistance.

C'est un Village situé dans un pays tres difficile prés de la Mer qui servoit de retraite & de magasin aux Rebelles dont ils faisoient continuellement porter des vivres à

Saint

Saint Paul & Canet pour Barcelone.

Monsieur de Vallouse a aussi fait bruler à son retour sept Barques de Barcelone avec leurs agrés qu'il trouva à Canet & à Saint Paul.

Pour ce qui est de la Montagne, Monsieur de Rauchop est toûjours avec un détachement du costé de Ripoüille, & Meragas, s'est retiré un peu plus loin du côté de la Puebla qui est à quatre heures de là.

Les Rebelles s'y estoient assemblez pour faire de nou-

veau ſoulever le pays ; mais comme l'on n'a ſçû depuis qu'ils avoient marché du côté de Manreſa , Monſieur de Bracamonté profite de ce temps-là pour aller bruler de nouveau Arbucia où il y a un autre corps de Rebelles. Monſieur le Comte de Frenne a envoyé un détachement dans la Plaine de Vich , pour le favoriſer dans ſon expedition : c'eſt un endroit dans le Mouſigny qui eſt continuellement ſous les armes & qui ſert de retraite & de magaſin aux Rebelles.

Le deux de ce mois au matin trois Officiers de Cavalerie de la Ville vinrent au Camp comme deserteurs. M. le Marêchal de Berwick les interrogea, les fit garder à veuë, & ensuite embarquer pour Peniscola.

Le mesme jour deux un Capitaine de Volontaires du Marquis Delpoal deserta, & eût une longue conference avec M. le Mareschal qui le fit rester chez luy; l'on croit qu'il doit aller joindre quelqu'un des Camps volans detachez de l'Armée contre ces Rebelles.

Les nouvelles breches & les mines vont parfaitement bien, mais une grande pluye qu'il fit hier pendant dix à douze heures a inondé la plus grande partie de la tranchée, & sur tout mis beaucoup d'eau dans les mines, dont quelque partie s'est éboulée : on travaille à reparer les dommages, cependant ces orages réiterez causent du retardement. Les Assiegez pretendent avoir eventé la mine des Espagnols qui est sous la courtine prés l'angle rentrant du Bastion de la por-

re neuve. Mais on dit qu'elle n'est point endommagée, d'autant plus que l'on a poussé un rameau d'un autre côté; d'ailleurs on asseure que les breches dont le nombre augmente tous les jours, & qui quand cette mine n'y seroit pas feront encore 6. attaques, seront encore plus que suffisantes, & tout se dispose pour lesdites attaques. Les Dragons en auront une. M le Mareschal fait faire des échelles, & l'on en a déja porté beaucoup avec un grand nombre de grenades aux déposts que l'on

a formez prés les débouchez marquez pour l'attaque des breches.

M. le Maréchal voulut bien les faire sommer hier 3. à 10. heures du matin avant de les exposer à un assaut general, ils répondirent qu'ils assembleroient leur conseil : une heure aprés ils demanderent si l'on souhaitoit pour ôtages des hommes de guerre ou de Magistrature, ajoûtant qu'ils ne pouvoient cesser de tirer, de maniere que le feu a toûjours continué de part & d'autre; & quoyqu'il y ait prés

de 36. heures, il ne paroist pas qu'ils ayent encore fait de réponse. L'on asseure neanmoins qu'il est venu cette nuit deux Exprés avec des Lettres du sieur Villaroël qui ont fait éveiller Monsieur le Mareschal ; mais comme il a dit à tout le monde que ce n'estoit que des deserteurs, on a jugé qu'il vouloit qu'on ignorast le reste.

Le pain est tres-rare & fort cher dans Barcelone, d'où les femmes viennent en grand nombre sur le bord de nos lignes pour tâcher d'en sortir,

mais M. le Maréchal a donné ordre par tout de les faire rentrer par force dans la Ville.

M. de Sardini Montriel, Lieutenant Colonel du Regiment de la Marine, homme tres estimé de toutes les manieres a eu ce matin une jambe emportée d'un coup de canon, & l'autre tres endommagée en descendant la tranchée.

Enfin aprés trois jours entiers pendant lesquels les Barcelonois ont fait plusieurs assemblées generales lesquelles auroient dû naturellement

finir pour envoyer les trois Deputez qu'ils avoient nommez dés le premier jour : le résultat du tout a esté que le nommé Jozepet General de Bataille dans cette Ville ayant demandé hier à parler à Monsieur le Chevalier d'Hasfeld qui estoit de tranchée, luy rendit pour réponse que la Ville ne vouloit écouter aucunes propositions & luy demanda ensuite s'il vouloit quelque chose de plus ; cela fini il luy conseilla de se retirer promptement, & l'on recommença à tirer de part & d'au-

tres ; l'extravagance de cette réponse étant encore mieux marquée en Espagnol comme elle a esté faite, on en joint une copie à la presente.

La nuit du quatre au cinq les Assiegez firent une sortie par deux endroits du chemin couvert qui est prés de la Redoute de la Mer, ils tomberent sur les deux Compagnies des Grenadiers du Regiment d'Auvergne qui les chasserent & leur tuerent treize hommes ; mais des Officiers de ces deux Compagnies, il y en eut deux de bles-

sez, deux morts & vingt-un Grenadiers tuez ou blessez.

La nuit du cinq au six il fit une si grande pluye que ces inondations réïterées obligerent d'abandonner la Mine des Espagnols, celle du sieur de Lorme pouvant estre plus facilement réparée, on compte qu'elle sera en état au plus tard le neuf.

Il entra encore avant hier aprés midy dans Barcelone deux grosses Barques chargées de provisions à la veuë de toute l'Armée ; on parle d'en armer vingt-cinq ou tren-

te pour s'oppoſer à tous les petits Baſtimens qu'ils font entrer de cette maniere dans la Place.

Les Rebelles de la Montagne s'eſtant raſſemblez devant Manreze au nombre de plus de 4000. l'ont attaqué & même bleſſé à mort le Gouverneur ; mais les détachemens qui ſont toûjours en campagne s'eſtant réünis les en ont chaſſez.

Monſieur de Sardiny Lieutenant Colonel du Regiment de la Marine eſt mort des bleſſures dont on a parlé.

Respuesta hecha por la ciudad de Barcelona de palabra al teniente General de trinxera Cavallero d'Hasfeld el dia 6. Setiembre 1714. segun que el general de trinxera havia propuesto dias.

La ciudad ha hecho tres juntas a resuelto lo siguiente.

La ciudad no quiere admittir proposition alguna quiere V. E. algo Mas?

Le 7. de ce mois les Barcelonois firent la réponse suivante à la sommation qui leur avoit été faite deux jours avant.

Un Officier vint sur la bre-

che, & demanda à parler à l'Officier General commendant la tranchée, qui étoit M. le Chevalier d'Hasfeld, il luy lut la réponse, contenant que la Députation de Barcelone faisoit sçavoir à M le Maréchal de Berwick qu'elle n'avoit aucune proposition à faire ni à recevoir.

Le 11. on a donné l'assaut general sans avoir pû se servir des Mines qui se trouvoient toutes noyées, & on s'est emparé de tous les trois Bastions attaquez, & des retranchemens; les Barcelonois

estoient retranchez dans les maisons, & dans les ruës, & avoient demandé à capituler, sur quoy Monsieur le Mareschal de Berwick leur fit répondre qu'ils ne pouvoient demander autre chose que d'estre pris à discretion.

On en étoit là lors que M. le Duc de Mortemart est party. On attend la fin de cette affaire par M. le Marquis de Broglio.

M. de la Villemenu, Colonel d'Orleans a un coup de fusil au travers du corps.

M. de Tailleran la cuisse coupée.

M. d'Houdetot un coup de fusil dans l'aîne.

JOURNAL de ce qui s'est passé à Fontainebleau jusques au 21. Septembre 1714.

Le Roy partit le 29. Aoust de Versailles pour aller coucher à Petitbourg. Madame la Duchesse de Berry estoit à son côté dans le fonds du carosse. Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conti estoient sur le devant. Je ne feray pas le détail de Petitbourg,

Petitbourg, ni de la grande chere que Monsieur le Duc d'Antin fit au Roy, & à toute la Cour. Ce Seigneur a toûjours fait de même lorsque Sa Majesté luy a fait l'honneur d'y aller coucher. Le Roy partit le 30. aprés avoir entendu la Messe, & avoir diné. Sa Majesté fut escortée pendant le voyage, par les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Mousquetaires, & Chevaux-Legers, jusqu'à Fontainebleau, où S. M. arriva le 30. à cinq heures du soir.

Le Vendredy 31. le Roy

alla à la chasse du Cerf. Tous les Seigneurs, & Dames de la Cour portoient l'habit du Cerf. Les Dames vestuës en Amazones à cheval, & celles qui estoient en caléche, habillées en Siamoises. S. M. revint de bonne heure, & prit, aprés avoir changé de linge une cariole pour aller visiter les réparations.

Le Samedy premier Septembre, il y eut aprés la Messe Conseil de conscience, où le R. P. le Tellier assista seul, & l'apresdînée S. M. alla tirer. Ce même jour on

apprit la mort du Duc de Beauvillier.

Le Dimanche 2. il y eût Conseil d'Etat, l'aprésdinée promenade Royale le long du Canal, sur lequel on voyoit quatre Gondoles sculptées & dorées que des Matelots vestus de damas bleu, garni de galons, & franges d'or, faisoient monter & descendre, à mesure que la caléche du Roy montoit & descendoit: cette caléche estoit entourée de tous les Seigneurs de la Cour à cheval, & suivie de plusieurs carosses à 8. & à 6.

chevaux. Celuy de Madame la Princesse de Conty fille du Roy, de Monsieur le Cardinal de Rohan, & de Monsieur le Nonce étoient du nombre. Il y eût aussi pesche des Cormorans ; & au retour de la promenade, S. M. apprit à M. le Duc de Villeroy qu'elle avoit donné la place de Président du Conseil des Finances à M. le Maréchal de Villeroy son pere. Le mesme jour Monsieur le Duc d'Orleans arriva à cinq heures de Paris, & soupa avec le Roy qui a toûjours à sa droite Madame la Du-

chesse de Berry, à sa gauche Madame. Monsieur le Duc d'Orleans à costé de Madame la Duchesse de Berry, & Madame la Duchesse d'Orleans à costé de Madame.

Le Lundy troisiéme, il y eut Conseil d'Etat, & on vit ce jour-là tous les Princes & Seigneurs de la Cour en habit du Cerf; ainsi que les Princesses, & Dames vestuës en Amazones. S. M. alla l'aprésdînée à la chasse du Cerf, d'où Elle revint fort tard, parce qu'on en courut deux; M. l'Ambassadeur de

Sicile, M. le Nonce, M. le Cardinal de Rohan y allerent aussi. M. le Cardinal del Giudice arriva ce soir de Paris.

Le Mardy quatriéme il y eut Conseil des Finances. Les neveux de feu M. le Duc d'Hamilton furent presentez au Roy & à Madame la Duchesse de Berry pendant sa toilette. Le Roy augmenta ce jour-là les Gardes du Corps de cette Princesse de douze; cette troupe est une des plus belles qu'on puisse voir. Ils sont vestus de drap noir avec des Brandebourgs d'un galon

velouté, & une Bandoliere brodée d'argent avec un Ceinturon couvert d'un galon d'argent, ce qui fait un trés-bel effet. Le Cardinal del Giudice qui avoit receu ordre du Roy son Maistre de retourner en Espagne, eût une longue conference avec le Roy dans le cabinet ; ensuite il y eût Conseil des Finances. Le Roy alla tirer l'apresdinée : ce soir-là au soupé du Roy il y eût les 24. violons, qui joints avec les basses de viole, les hauts-bois, flutes douces, & bassons firent une tres-belle sym-

phonie à cauſe de la veille de la naiſſance de S. M. M. le Cardinal del Giudice s'y trouva, qui voulut embraſſer les genoux du Roy, lorſqu'il ſe leva de table; mais S. M. le releva, & l'embraſſa. Cette Eminence étoit allée prendre congé de Madame la Ducheſſe de Berry, & de Madame l'apreſdinée, devant partir le lendemain matin en chaiſe de poſte pour Madrid.

Le Mercredy 5. il y eut Conſeil d'Etat, & l'apreſdinée promenade Royale le long du Canal. Monſieur le Duc

d'Orleans

d'Orleans étoit à cheval à côté de la caléche du Roy, ainsi que tous les Seigneurs de la Cour. Il y eut grand nombre de Carosses à 8. & à 6. chevaux tant des Princesses que des Dames de la Cour. Les Gondoles monterent & descendirent sur le Canal au lieu ordinaire, & il y eut une tres-belle pêche des Cormorans.

Le Jeudy sixiéme il y eut Conseil d'Etat, & l'apresdinée Sa Majesté alla à la chasse du Cerf, Madame, Monsieur le Duc d'Orleans, Mademoiselle de Charollois, Madame la

Marquise de Maillebois eurent place dans le Carosse du Roy. Madame la Duchesse de Berry, alla aussi ce jour là se promener dans la Forest, elle fit entrer dans son Carosse Mesdames les Marquises de Mouchi, de Parabere, & de Pons; elle étoit escortée de ses Gardes du Corps. Cette Princesse n'assiste à aucun spectacle public à cause du dueil.

Le Vendredy septiéme il y eut Conseil de conscience. Le même jour M. le Nonce, & Messieurs les Ambassadeurs de Sicile & d'Hollande allerent

à la toilette de Madame la Duchesse de Berry, où le cercle fut tres beau. L'apresdinée Sa Majesté alla tirer, & il y eut chasse du Cerf avec l'équipage de Mr le Duc d'Enguien.

Le Samedy huitiéme jour de la Nativité de la Vierge, Monsieur l'Ambassadeur d'Hollande, & Mademoiselle sa fille allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry. Monsieur le Marquis de la Vrilliere, & Monsieur le Comte de Pontchartrain y allerent aussi faire leur cour. A 2. heures & demie le Roy

se rendit à la Tribune de la Chapelle, accompagné de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, & de Monsieur le Duc d'Orleans pour y entendre les Vespres qui furent chantées par la musique. Le Roy s'assit sur un fauteüil. Madame la Duchesse de Berry étoit assise auprés de S. M. ensuite Madame & Monsieur le Duc d'Orleans estoient de l'autre costé. Voicy le nom de ceux qui eurent l'honneur d'y estre assis. Sur la droite du Roy estoient assis M. le Cardinal de Rohan,

Grand Aumônier, M. l'Abbé de Choiſeul, M. l'Abbé d'Entragues Aumôniers du Roy, & le R. P. le Tellier. Sur la gauche étoient aſſis M. l'Abbé de Caſtres, M. l'Abbé de Rouget, & M. l'Abbé Davejan, Aumôniers de Madame la Ducheſſe deBerry. M. l'Abbé de Magnas, M. l'Abbé de Verthamont, Aumôniers de Madame y eſtoient de même que M. l'Abbé Malet Aumônier de Monſieur le Duc d'Orleans. Derriere le fauteüil du Roy eſtoit aſſis M. le Duc de Villeroy, Capitaine des Gar-

des. Derriere Madame la Duchesse de Berry, M. le Marquis de Coetenfo son Chevalier d'honneur, Madame la Duchesse de S. Simon sa Dame d'honneur, & Madame la Marquise de la Vieuville sa Dame d'atours. Derriere Madame estoit assise Madame de Châteautieri; & derriere Monsieur le Duc d'Orleans, M. le Marquis d'Estampes son Capitaine des Gardes. Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, & Mademoiselle de Charollois estoient dans une des niches. Le mê-

me jour S. M. entendit le Salut à six heures du soir.

Le Dimanche neuviéme il y eut Conseil d'Etat. Madame l'Ambassadrice d'Hollande, & Mademoiselle sa fille allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry où le cercle étoit rempli des plus grands Seigneurs & Dames de la Cour. Il y eut ce jour-là promenade Royale ; il y avoit plus de 100. carosses à 8. ou à 6 chevaux. Ceux de Madame la Princesse de Conti fille du Roy, de Monsieur le Nonce, de Monsieur le Car-

dinal de Rohan; ceux de M. l'Ambaſſadeur d'Hollande, dans l'un deſquels il étoit avec Madame l'Ambaſſadrice, & Mademoiſelle ſa fille aînée, & dans l'autre le reſte de ſa famille. Celuy de l'Ambaſſadeur de Sicile. Il y avoit un nombre infini d'étrangers qui conviennent qu'on ne voit rien dans l'Europe de plus beau: en effet, rien n'eſt plus grand que de voir de deſſus le Tibre, le Roy deſcendre le long du Canal avec toute ſa Cour. Il n'eſt point de plus beau coup d'œil que cette va-

rieté : d'un costé sur le Canal ; quatre Gondoles dorées qui voltigent ; & de l'autre ce mélange de Seigneurs à cheval, de carosses, & de peuple. L'Electeur de Baviere arriva à neuf heures du soir.

Le Lundy dix l'Electeur entendit la Messe du Roy ; il y eut ce matin Conseil des Depêches, & l'apresdinée pour la premiere fois Conseil des Parties. S. M. alla aprés le diné à la chasse du Cerf. Tous les Princes & Seigneurs portoient l'habit du Cerf, de même que les Princesses, &

les Dames vestuës en Amazones, & à cheval. L'Electeur, M. le Prince Ragotzi, M. le Nonce, M le Cardinal de Rohan, de même que tous les Ambassadeurs y allerent aussi avec un nombre infini d'étrangers : il y avoit plus de 1000. chevaux, dont il y en avoit 200. de main qui sont au Roy, que des Palefreniers menoient, qui étoient couverts de caparassons tout brodez d'or ; il y avoit aussi plus de deux cent carosses ou calêches.

Le Mardy onze il y eut

Conſeil des Finances aprés la Meſſe du Roy, & l'apreſdinée Conſeil d'Etat. Les Princes allerent avec pluſieurs Seigneurs à la chaſſe du Sanglier.

Le Mercredy douze M. le Marquis du Luc, fils de M. le Comte du Luc, Ambaſſadeur en Suiſſe, arriva à huit heures du matin de Bade, & porta la nouvelle de la ſignature de la Paix generale. Ce Seigneur, aprés le levé du Roy, fut preſenté par M. le Marquis de Torcy, & entra avec S. M. dans le cabinet ; il y eut enſuite Conſeil d'Etat : le même

jour M. le Duc d'Enguien alla avec plusieurs Seigneurs à la chasse du Cerf, & le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Jeudy treize on chanta à la Messe du Roy un motet de la composition de M. Dubuisson, il y eut Conseil d'Etat, & symphonie au diné du Roy, qui alla immediatement aprés à la chasse du Cerf: Madame, Monsieur le Duc d'Orleans, Mademoiselle de Charollois, Mesdames de Maillebois, de Rupelmonde, & de S. Germain étoient dans le carosse de S. M. Tous les Prin-

ces, & Seigneurs de la Cour y allerent aussi; les Princesses & Dames vestuës en Amazones à cheval, & celles qui étoient en caléches en Siamoises. L'Electeur, M. le Cardinal de Rohan, M. le Prince Ragotzi, M le Nonce, tous les Ambassadeurs & Envoyez estoient du nombre. Il y avoit plus de 1000. chevaux, sans compter les carosses, caléches, brelines, phaëtons, & guinguettes ou chaises, qui étoient toutes d'une tres-grande beauté. Il y avoit plus de 300. chevaux de main du Roy avec

des caparassons tout brodez d'or. On prit deux Cerfs. Au retour on fit la curée à huit heures & demie devant S. M. pendant que 60. ou 80. cors sonnoient, & que 180. chiens estoient aprés le Cerf qu'on avoit coupé en morceaux, tout cela à la lueur de 100. flambeaux portez par des Palefreniers qui bordoient toute l'allée Royale.

Le Vendredy quatorze il y eut Conseil de Conscience. M. le Cardinal de Rohan, M. le Prince de Rohan, M. le Prince d'Espinoy, & M. le

Prince de Soubise allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry luy presenter à signer le Contrat de Mariage de M. le Prince de Soubise avec Mademoiselle d'Espinoy, que cette Princesse signa : M. le Duc d'Enguien alla ce jour-là à la chasse du Sanglier ; & on en prit deux ; le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Samedy dix huit il y eut Conseil des Finances, M. le Duc & M. le Comte de Toulouse allerent à la chasse du Cerf. L'apresdinée S. M. travailla avec M. Voisin.

Le Dimanche ſeize il y eut Conſeil d'Etat. M. le Cardinal de Polignac, M. l'Archevêque de Lyon, M. le Duc de la Tremoille, M. l'Ambaſſadeur de Malthe, allerent à la toilette de Madame la Ducheſſe de Berry, où le cercle des Dames fut des plus brillans : il y eut Conſeil d'Etat l'apreſdinée.

Le Lundy dix-ſeptiéme le Roy prit medecine. M le Duc d'Enguien alla à la chaſſe du Sanglier, il en prit deux ; il y eut ce jour là Conſeil des Parties le matin ; & l'apreſ-

dinée,

dinée Conſeil d'Etat.

Le Mardy dix huitiéme il y eut Conſeil des Finances ; & l'apréſdinée chaſſe du Cerf. Tous les Princes, Princeſſes, l'Electeur, les Ambaſſadeurs y allerent auſſi ; & au retour on fit la curée en preſence du Roy, de l'Electeur, de M. le Duc d'Enguien, de M. le Comte de Charollois, & de tous les Seigneurs de la Cour.

Le Mercredy dix-neuviéme on chanta à la Meſſe du Roy un Motet de la compoſition de M. la Loüette : il y eut Con-

ſeil d'Etat, & M. le Maréchal de Villeroy y entra pour la premiere fois en qualité de Miniſtre. Le Roy alla tirer l'apreſdinée, & à ſon débotté M. le Maréchal de Villars arriva de Bade, à qui S. M. demanda; *ſi tout eſtoit fini, oüy Sire*, répondit ce Maréchal, *la Paix Generale eſt ſignée; & le Prince Eugene m'a aſſuré qu'Elle ſeroit durable.*

Le Jeudy vingtiéme il y eut Conſeil d'Etat, une tres-belle ſymphonie au dîné du Roy, qui alla à la chaſſe du Cerf, de même que l'Electeur, tous

les Princes, Seigneurs & Dames de la Cour.

On joüe un tres-gros jeu tous les jours chez l'Electeur.

AVIS.

On a fait courir le bruit à Paris que M. de Woolhouse Gentilhomme & Oculiste Anglois, estoit mort depuis deux mois, tant à cause qu'il a changé de quartier qu'à cause d'une maladie dangereuse, dont M. Geoffroy, Professeur en Medecine, la entierement gueri; mais ce bruit est mal fondé; & il avertit les

Public qu'il a demeuré cy devant pendant bien des années au Faux-bourg Saint Germain ; & qu'il demeure presentement au College de l'Ave-Maria vis à-vis le petit Portail de Saint Estienne du Mont ; prés Sainte Geneviéve. Il pratique trente-trois differentes operations manuelles sur les yeux : & il remedie par des medicamens, doux, prompts & surs, à tous les autres maux guerissables de la veuë, entre les cens soixante & treize maladies differentes ; qui peuvent attaquer l'œil. Il donnera une liste des personnes qu'il a gueri à Paris, à tous ceux qui la souhaiteront.

AUTRE AVIS de grande consequence.

Le sieur Godeheult le fils, Marchand Tailleur, demeurant ruë Tirechappe, du côté de la ruë Betizi, à l'Enseigne du Point du jour, quartier de la ruë de la Monnoye, avertie le Public qu'il fait & fournit toutes sortes d'habits & surtouts tant brodez que gallonez & unis: il habille Regimens & Livrées, il troque toute sorte de Garderobe, & enfin il habille à l'année de toutes façons, proprement, magnifiquement & à juste prix.

On a imprimé depuis peu à Paris deux Livres Nouveaux, dont l'un a pour titre l'Histoire des quatre Cicerons, & l'autre l'Histoire des Campagnes de S. A. S. Monseigneur le Duc de Vendosme. Je donneray le mois prochain un extrait de ces deux Livres. Ils se vendent au Palais chez Pierre Huet, sur le second Perron de la Sainte Chapelle au Soleil levant.

Voicy une petite Piece que je viens de recevoir de la main d'un de mes amis, il m'asseure qu'elle n'est point ancien-

ne, cependant elle ne m'a point du tout l'air moderne; quelque âge qu'elle ait, ceux qui ne l'ont point veuë seront bien aise de la voir, & ceux qui l'ont leuë, ne seront pas fâchez de la relire encore.

Un ruisseau m'endormoit en tombant dans la Seine,
Mille oiseaux m'éveilloient, & ranimoient ma veine,
Une aurore naissante éclairoit un chemin,

D'où le Zephire & Flore
avec leur douce haleine
Faisoient neiger sur moy
la rose, & le jasmin.
J'apperçûs tout à coup la
beauté que j'adore.
J'oubliay les ruisseaux,
Je ne vis plus d'oiseaux,
Je ne vis plus d'aurore;
De roses, de jasmins, de
Zephire, ny de Flore.

J'ay

J'ay vû l'heure que j'allois eſtre obligé de donner ce mois-cy un Mercure defiguré. L'article des Mariages qui eſt le plus beau & le meilleur du Livre a penſé n'y pas eſtre, par la negligence de mon Genealogiſte. Je ſuis ſi piqué contre luy, que je ne peux m'empeſcher de vous l'annoncer, Meſſieurs, comme un des plus extraordinaires mortels qu'il y ait au monde : c'eſt en un mot un vray Democrite qui ſe moque de tout, de ſes Genealogies, de ſa propre perſonne, de mon Mercure &

de moy. Jugez s'il a tort, & lisez à bon compte l'histoire des Mariages qu'il vient de m'envoyer.

Jacques Papillon, Secretaire du Roy, fils de M. Papillon, épousa le 30. Aoust Damoiselle Renée-Françoise Feydeau, fille de feu Messire Charles Feydeau, Capitaine au Regiment de Champagne, & de Dame Marie Anne du Plessis, petite fille de Pierre Feydeau, Seigneur de Vaugien, Secretaire du Roy, Receveur general des Gabelles à Paris, & de Catherine Vi-

vien, & arriere petite fille d'Antoine Feydeau reçû Conseiller au Parlement de Paris en 1573. & d'Ester Baillif. Ledit Antoine Feydeau, fils de Guillaume Feydeau mort le 15. Avril 1577. & enterré à saint Mederic où se voit son Epitaphe. Feu M. Feydeau pere de Mademoiselle Feydeau qui vient de se marier, avoit fait ses preuves pour l'Ordre de Malthe, & elles avoient esté admises. Cette famille s'est alliée à celles de Mesmes, d'Hennequin, le Camus, Maupeou, Montholon, le Febvre

d'Eaubonne, Voisin, Roüillé de Meslay, de Machault, & à la Maison de Daillon du Lude.

Messire Jean-Auguste le Rebours, Conseiller au Parlement, fils de Messire Claude le Rebours, Seigneur de saint Mars, Conseiller d'honneur au Parlement, & de Dame Jeanne Pantin de la Guerre, épousa le trois Septémbre Marie-Loüise Chuberé, fille de Pierre Chuberé, Avocat au Parlement, Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome, & Secretaire du Roy, & de Marie Regnault sa seconde fem-

me, M. le Rebours est cousin germain de M. Alexandre le Rebours Intendant des Finances, & de Dame Elizabeth-Therese le Rebours, femme de Messire Michel Chamillart, cy-devant Ministre & Secretaire d'Etat, Contrôlleur General des Finances, Commandeur & Grand-Tresorier des Ordres du Roy, & ils sont tous trois petits enfans d'Alexandre le Rebours, Seigneur de Bertherandfosse, Président de la Cour des Aides, fils de Guillaume le Rebours, Seigneur de Bertherandfosse, Pré-

ſident de la Cour des Aides, & Conſeiller d'Etat, lequel étoit fils de Germain le Rebours, Seigneur de Berthetandfoſſe, l'un des plus celebres Avocats du Parlement de Paris, & le plus employé de ſon temps.

M. le Comte de Roucy, Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, épouſa le 4. Septembre Damoiſelle ..... Huguet, fille d'Alphonſe Denis Huguet, Conſeiller au Parlement, & de Marguerite de Turmenyes, & petite fille de Simon Huguet mort Secretaire du Roy en 1691. ſorty d'u-

ne famille de la Ville d'Orleans, où elle subsiste encore à present. M. le Comte de Roucy est fils de Messire François de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy, cy devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, & de Dame Catherine Françoise d'Arpajon, fille de feu M. le Duc d'Arpajon, petit fils de Frederic-Charles de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy de France, Ma-

réchal de Camp General des Troupes du Roy de Dannemarck, & Chevalier de son Ordre de l'Elephant ; & de Dame Isabelle de Durfort-Duras, arriere petit fils de François de la Rochefoucaud de Roye Comte de Roucy ; & de Dame Julienne Catherine de la Tour en Auvergne. Ledit François de la Rochefoucaud fils de Charles de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roucy ; & de Claude de Gontheau de Biron, & petit fils de François de la Rochefoucaud troisiéme du nom

Comte de la Rochefoucaud Prince de Marsillac, Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de 50. Hommes d'Armes de ses Ordonnances; & de Charlotte de Roye sa seconde femme Comtesse de Roucy; sœur puisnée d'Eleonore de Roye, femme de Louis de Bourbon Prince de Condé. La Maison de la Rochefoucaud, l'une des plus illustres du Royaume, descend de Foucaud Seigneur du Chasteau de la Roche en Angoumois, dit depuis, de la Rochefoucaud, vivant vers l'an 1000. & elle

s'eſt toûjours alliée aux plus grandes Maiſons. Voyez la Genealogie de cette Maiſon dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.

M. le Prince de Soubize fils de M. le Prince de Rohan, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de ſa Garde, Gouverneur de Champagne, & de Brie; & de Dame Marie-Anne-Geneviéve de Levis de Vantadour, a épouſé Mademoiſelle de l'Eſpinoy, fille de feu Meſſire Loüis de Melun, Prince de

l'Espinoy, & de Dame Elisabeth de Lorraine Lislebonne. La Maison de Rohan est une des plus illustres de la Province de Bretagne; & elle est connuë depuis l'an 1100. que vivoit Alin premier du nom, Vicomte de Rohan. M. le Prince de Guimené en est l'aîné, & il a pour cadets Messieurs les Princes de Soubize; les Seigneurs du Poulduc dans l'Evêché de Vannes, subsistant encore à present en Bretagne sont aussi de cette Maison, comme on le peut voir à la fin de l'Histoire du Maréchal de

Guebrian par le ſieur le Laboureur ; voyez auſſi pour cette genealogie, la nouvelle édition de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne au Chapitre des Maréchaux de France ; de même que pour la genealogie de la Maiſon de Melun qui eſt auſſi une des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume.

Meſſire Mathieu de Montholon Conſeiller au Grand Conſeil, fils de Meſſire Mathieu de Montholon Conſeiller au Chaſtelet ; & de Marie Ravier, a épouſé le Sep-

tembre Damoiſelle Clotilde le Doux de Melleville, fille de feu Claude le Doux, Seigneur de Melleville, Conſeiller au Parlement ; & de Françoiſe Nau, petite fille de Claude le Doux Seigneur de Melleville, mort Conſeiller au Parlement en 1652. & arriere petite fille de Claude le Doux Seigneur de Melleville Maiſtre des Requeſtes ordinaire de l'Hôtel du Roy en 1617. lequel eſtoit fils de Jean le Doux Seigneur de Melleville, President, Lieutenant General Civil & Criminel de la Ville

d'Evreux, d'où cette famille est originaire. M. de Montholon est frere puisné de Messire François de Montholon Inspecteur General de la Marine & des Galeres, marié depuis peu à Mademoiselle de Novion, fille de M. le President de Novion; & il a pour trisayeul Messire François de Montholon Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers fait Garde des Sceaux de France l'an 1542. & qui eut entre autres fils François de Montholon Seigneur d'Aubervilliers, aussi Garde des Sceaux de France

en 1588. Voyez pour la genealogie de cette famille qui est originaire de la Ville d'Autun, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne au Chapitre des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France.

Messire... de Lataignant, Conseiller au Parlement, fils & petit fils de Messieurs de Lataignant Conseiller au Parlement, a épousé Mademoiselle Miotte, fille de M. Miotte Greffier du Conseil.

MORT.

François Bernard, Seigneur d'Aigrefain, mourut le 13. Septembre, laiſſant des enfans de Dame . . . Pujol ſa femme qu'il avoit épouſé depuis peu d'années, fille de Jacques Pujol Avocat au Conſeil, & d'Eliſabeth Charon de Monceaux. Il eſtoit fils de Charles Bernard, Seigneur d'Aigrefain & du Chemin en Brie, Secretaire du Roy en 1659. & favory de M. Fouquet Sur Intendant des Finances, & petit fils de Loüis

Louis Bernard sieur Duchemin Secretaire de la Chambre du Roy & du Maréchal du Boisdauphin, mort en 1623, & enterré dans l'Eglise de Neumoustier en Brie.

APOSTILLE.

La Ville de Barcelone est enfin prise, & renduë à discretion. Je donneray le mois prochain un Journal historique de tous les grands évenemens de ce Siege.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

TABLE.